

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL MILITAIRE

Tebboune supervise la cérémonie de la finale

Page 06



ALLOCUTION DE TEBBOUNE AU SOMMET
RUSSIE-AFRIQUE À MOSCOU



« L'AMITIÉ ALGÉRO-RUSSE
EST AU PLUS HAUT NIVEAU »

Page 07

SILA 2026
La culture, l'histoire et la mémoire
au cœur de la programmation

Page 15

CLÔTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL À TLEMCEN



35 pays et près
de 500 experts
réunis autour
des défis de la
sécurité hydrique

Page 02

CLÔTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL À TLEMCEN

35 pays et près de 500 experts réunis autour des défis de la sécurité hydrique



Fatima B

Quatre jours de débats, des centaines de spécialistes mobilisés et une ambition commune : faire de la coopération scientifique un levier essentiel face aux menaces qui pèsent sur les ressources hydriques partagées. La rencontre internationale organisée à l'Université de Tlemcen a réuni des compétences venues de 35 pays autour des enjeux de pollution, de changements climatiques et de préservation des cours d'eau transfrontaliers.

La question de l'eau a été au centre d'un rendez-vous scientifique d'envergure internationale à Tlemcen. Après quatre jours de travaux, le col-

loque consacré à la protection et à l'utilisation durable des cours d'eau transfrontaliers ainsi qu'à la prévention de la pollution environnementale a clôturé, jeudi soir, ses activités à l'Université Abou Bakr Belkaid, avec la volonté de donner une nouvelle impulsion aux échanges scientifiques et aux partenariats dans le domaine de la sécurité hydrique.

Organisée du 26 au 29 octobre 2026, en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), cette manifestation a rassemblé des chercheurs, universitaires et experts issus de 35 pays. Selon sa présidente, Cherifa Abdelbaki, près de 500 chercheurs et

spécialistes ont pris part à cette rencontre, aux côtés d'une vingtaine de représentants des secteurs économiques et sociaux.

Cette mobilisation internationale témoigne de l'intérêt croissant accordé aux problématiques liées à la gestion des ressources hydriques partagées, dans un contexte marqué par les pressions environnementales, les changements climatiques et les risques de contamination des milieux aquatiques.

Sept axes pour croiser les expertises

Les travaux ont été articulés autour de sept grands axes scientifiques couvrant un large éventail de problématiques. Les changements climatiques, la pollution des ressources hydriques, les technologies innovantes et les mécanismes juridiques de protection des cours d'eau transfrontaliers ont notamment alimenté les échanges.

Les participants ont également abordé les enjeux de la coopération régionale, de la sécurité hydrique et de la contribution des universités et des structures de recherche à la préservation des ressources naturelles.

La participation citoyenne, la transformation numérique et l'intégration de l'intelligence artificielle dans la gestion de l'eau ont, par ailleurs, constitué des volets importants du programme scientifique.

À travers les conférences, les sessions spécia-

lisées et les ateliers, le colloque a favorisé la confrontation des expériences et le partage des connaissances entre les différentes communautés scientifiques et institutionnelles. Une démarche destinée à rapprocher les approches académiques des préoccupations opérationnelles liées à la protection des bassins hydrographiques partagés.

De l'échange scientifique aux partenariats durables

Pour Cherifa Abdelbaki, l'intérêt de cette manifestation ne réside pas uniquement dans le nombre de participants ou la diversité des nationalités représentées, mais également dans la capacité à valoriser les connaissances échangées et à les traduire en recommandations applicables, en initiatives communes et en partenariats durables.

La clôture de cette édition marque ainsi une étape dans la réflexion collective sur la préservation des ressources hydriques transfrontalières. Elle met surtout en évidence la nécessité de rapprocher davantage les institutions scientifiques, les organismes spécialisés et les acteurs concernés, afin de construire des réponses coordonnées aux défis environnementaux.

Au-delà de sa dimension académique, l'IC-TWEP 2026 aura ainsi placé la coopération scientifique au cœur d'un enjeu qui dépasse les frontières : garantir une gestion durable et équitable de l'eau.

KAMEL BADDARI

« La recherche scientifique doit se traduire en solutions concrètes pour protéger nos ressources hydriques »



Fatima Benyekhllef

Au terme de quatre jours de débats scientifiques réunissant des représentants de 35 pays à Tlemcen, l'Algérie affiche son ambition de faire de la recherche scientifique un véritable levier de protection de ses ressources hydriques. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé à dépasser le stade des recommandations universitaires pour engager des projets opérationnels, renforcer les dispositifs d'alerte précoce et consolider la coopération scientifique autour des eaux transfrontalières.

La protection des ressources hydriques ne saurait se limiter aux déclarations d'intention. Elle exige des capacités scientifiques, des outils technologiques performants et, surtout, des réponses concrètes aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques. C'est le message porté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, à l'occasion de la clôture, jeudi à Tlemcen, de la Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale (IC-TWEP 2026).

Dans une allocution lue en son nom par Fatima Ayoudj, représentante de la Direction générale de

la recherche scientifique et du développement technologique, le ministre a réaffirmé la détermination de l'Algérie à mobiliser l'ensemble des moyens scientifiques et techniques disponibles pour préserver ses ressources en eau et anticiper les risques de pollution.

Au-delà de cet engagement, Kamel Baddari a surtout insisté sur la nécessité de donner une traduction pratique aux travaux de recherche. Pour lui, l'efficacité de la démarche dépendra de la capacité à transformer les résultats scientifiques et les recommandations formulées par les experts en solutions applicables sur le terrain, à travers des programmes durables répondant aux besoins réels des populations et aux impératifs de préservation des équilibres écologiques.

De la recherche aux applications de terrain

Le ministre a, dans ce sens, mis en avant le rôle stratégique des universités, des laboratoires et des centres de recherche dans la surveillance de la qualité des eaux, le développement des technologies de prévention et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce. L'exploitation de données scientifiques fiables doit notamment permettre d'améliorer l'évaluation des risques et d'éclairer les décisions des institutions chargées de la gestion des ressources hydriques.

Il a également appelé à valoriser les conclusions de cette rencontre internationale par le lancement

de projets de recherche communs, tout en encourageant les échanges de données et d'expertise entre les établissements scientifiques. Une démarche qui concerne aussi bien les eaux de surface que les nappes souterraines partagées entre plusieurs pays.

La coopération scientifique comme impératif

Réunissant des participants de 35 pays durant quatre jours, l'IC-TWEP 2026 a également constitué, selon le ministre, une occasion de consolider les passerelles entre chercheurs, experts et institutions spécialisées. La gestion des ressources hydriques transfrontalières impose, a-t-il souligné, une approche fondée sur la science, la responsabilité partagée et la solidarité internationale.

Kamel Baddari a ainsi plaidé pour une coordination accrue entre les structures universitaires et les organismes concernés par la protection de l'environnement, estimant que les défis liés à la pollution ne peuvent être relevés sans une mobilisation collective et un partage effectif des connaissances.

En définitive, le ministre a rappelé que préserver l'eau revient à protéger la vie, l'environnement et les conditions de développement des générations futures. Un impératif qui place désormais la recherche scientifique face à une exigence majeure : dépasser les constats et contribuer directement à la sécurisation durable des ressources hydriques.

CAPDZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhllef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail:
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EAUX PARTAGÉES

Identifier les pollueurs, établir les preuves et obtenir réparation des dommages

Bakhta Bacha

Les recommandations finales du colloque international IC-TWEP 2026 franchissent un cap dans l'approche de la pollution des cours d'eau transfrontaliers.

Au-delà de la surveillance environnementale, les experts préconisent une démarche structurée visant à identifier scientifiquement l'origine des contaminations, documenter leur propagation, faire cesser les rejets polluants et œuvrer à la réparation des dommages établis.

Oued Mouilah et le système hydraulique de Hammam Boughrara sont explicitement désignés comme un espace prioritaire pour la mise en place d'un programme intégré de surveillance et de prévention, associant analyses scientifiques, télédétection et intelligence artificielle.

La protection des ressources hydriques partagées ne peut plus se satisfaire de constats répétés sur la dégradation de leur qualité. Elle exige des instruments scientifiques capables de documenter les pollutions, d'en déterminer les origines et d'en mesurer les conséquences, mais également des mécanismes institutionnels et juridiques permettant d'agir sur la base de faits vérifiables. C'est l'une des principales orientations des recommandations finales du colloque international sur la protection et l'utilisation durable

cadre environnemental. Elle pose clairement la question de la responsabilité face aux atteintes portées aux ressources hydriques partagées.

De la pollution à la preuve scientifique

L'un des enjeux majeurs réside dans la capacité à établir des éléments scientifiques suffisamment solides pour caractériser une pollution transfrontalière. Identifier une contamination ne suffit pas : il faut en déterminer la composition, retracer les voies de propagation, évaluer son ampleur et mesurer ses conséquences sur les eaux, les sols et les écosystèmes.

Dans cette perspective, les experts préconisent l'établissement d'un état de référence scientifique de la qualité des eaux. Cette base permettrait de confronter les mesures futures à des données initiales fiables et de suivre l'évolution des paramètres environnementaux. Le renforcement des stations de surveillance, notamment dans les zones frontalières, les secteurs de recharge des nappes et les cours d'eau, constitue une autre priorité.

Les analyses périodiques devraient cibler plusieurs catégories de contaminants, dont les hydrocarbures, les métaux lourds, les pesticides, les nitrates et la salinité, en fonction des risques propres à chaque territoire. Le développement

prioritaire pour le développement d'un programme intégré de surveillance et de prévention.

Cette référence donne une portée territoriale concrète aux orientations scientifiques formulées durant les quatre jours de travaux. Elle replace la problématique d'Oued Mouilah dans une perspective plus large, celle de la protection d'un système hydraulique dont les différentes composantes sont interdépendantes.

Le programme envisagé repose sur la complémentarité de plusieurs instruments : mesures de terrain, analyses en laboratoire, télédétection,

coopération internationale. Cette mise en commun des compétences apparaît d'autant plus nécessaire que l'étude des pollutions transfrontalières exige de croiser des données hydrologiques, chimiques, géologiques et environnementales.

La société civile et le droit international également concernés

Les recommandations accordent également une place à la société civile, appelée à contribuer à la vigilance environnementale et à la sensibi-



des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale (IC-TWEP 2026), organisé du 26 au 29 octobre à l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen.

Loin de se limiter à des appels généraux en faveur de la préservation de l'eau, le document final propose une véritable feuille de route articulée autour de la prévention, de la surveillance, de la caractérisation scientifique des pollutions et de la mobilisation des compétences nationales et internationales.

Une approche qui accorde une attention particulière aux bassins hydrographiques partagés et aux ressources souterraines, particulièrement vulnérables aux contaminations dont les effets peuvent se prolonger bien au-delà de leur point d'origine.

Les participants préconisent notamment d'inscrire la protection des eaux souterraines et superficielles transfrontalières parmi les priorités nationales.

Face aux pollutions qui franchissent les frontières, trois impératifs sont identifiés : protéger les ressources hydriques, la santé des populations et les écosystèmes ; déterminer l'origine, la nature et l'étendue des contaminations à partir de données scientifiques fiables ; enfin, mobiliser les acteurs concernés pour mettre un terme aux rejets polluants et œuvrer, lorsque les dommages sont établis, à leur réparation.

Cette dernière orientation donne aux recommandations une dimension qui dépasse le seul

de systèmes d'alerte précoce permettrait, parallèlement, de détecter rapidement les changements dans la qualité des ressources et d'anticiper les risques. Les recommandations prévoient également des études consacrées à l'évolution de la qualité des eaux et à la détermination des trajectoires possibles des polluants. Des modèles scientifiques devraient contribuer à mieux comprendre leurs mécanismes de transfert et leurs voies de propagation.

La production de rapports documentant les évolutions observées, l'évaluation des impacts et la constitution d'un dossier technique complet figurent aussi parmi les mesures proposées. Ce dernier pourrait servir de référence aux autorités nationales et aux instances internationales dans l'appréciation des situations et la détermination des mesures appropriées. L'enjeu est ainsi de disposer d'une documentation scientifique vérifiable, susceptible d'étayer les décisions et, le cas échéant, les démarches visant à faire reconnaître les préjudices subis.

Oued Mouilah et Hammam Boughrara : Un espace prioritaire

L'un des passages les plus significatifs du document final concerne directement la région ouest du pays.

Les recommandations citent explicitement Oued Mouilah, le barrage de Hammam Boughrara et le système des eaux souterraines et superficielles de la région comme un espace

outils numériques et modèles prédictifs fondés sur l'intelligence artificielle. Leur association permettrait de renforcer les capacités d'observation, de suivre les évolutions de la qualité des eaux et d'anticiper les risques de contamination.

La télédétection et les systèmes d'information géographique offriraient des moyens supplémentaires de croiser les données environnementales et hydrologiques. La modélisation et l'intelligence artificielle pourraient, quant à elles, contribuer à détecter les anomalies, à anticiper les phénomènes de dégradation et à mieux identifier les secteurs nécessitant une surveillance renforcée.

Il ne s'agit donc pas simplement de multiplier les analyses, mais de construire un système cohérent reliant les observations de terrain, les résultats des laboratoires et les capacités de traitement numérique. Pour la région de Tlemcen, cette orientation constitue un axe de travail à forte portée opérationnelle, qui suppose de passer d'interventions ponctuelles à une surveillance permanente.

Un réseau scientifique national pour coordonner les compétences

La concrétisation de ce programme nécessite une coordination étroite entre les institutions disposant de compétences dans les domaines de l'eau, de l'environnement et des technologies d'analyse. À cet effet, les recommandations préconisent la création d'un réseau scientifique national consacré à la surveillance et à la protection des eaux transfrontalières.

Celui-ci devrait fédérer les universités, les laboratoires spécialisés en hydrologie, hydrogéologie, géochimie et sciences de l'environnement, ainsi que les organismes publics chargés de la gestion des ressources hydriques, de la protection environnementale et des analyses.

Les spécialistes de la télédétection, des systèmes d'information géographique et de la modélisation des eaux souterraines et superficielles sont également appelés à y contribuer.

Ce réseau aurait pour mission de favoriser les échanges de données et d'expertise, de développer les études conjointes et de produire les éléments scientifiques nécessaires à l'appui des décisions nationales et au renforcement de la

lisation des populations. Le document précise toutefois les limites de cette participation : Les citoyens et les associations peuvent observer, documenter, signaler et alerter les autorités, tandis que les prélèvements et les analyses spécialisées doivent rester du ressort des organismes habilités.

Les experts préconisent, dans le même esprit, de multiplier les campagnes de sensibilisation sur les risques de contamination des nappes souterraines et des bassins partagés, en mettant en évidence leurs conséquences potentielles sur la santé publique, l'environnement et les activités économiques.

La formation des professionnels des médias aux problématiques environnementales et hydriques figure aussi parmi les propositions.

La mise à leur disposition de données fiables, de cartes explicatives et de ressources documentaires devrait contribuer à améliorer le traitement journalistique de ces questions et à favoriser une information précise du public.

Enfin, les recommandations insistent sur le développement de la recherche en droit international relatif aux cours d'eau transfrontaliers, ainsi que sur le renforcement des partenariats avec les universités, les associations environnementales et les réseaux scientifiques régionaux et internationaux.

Au terme de cette rencontre, les participants rappellent que la protection des ressources hydriques partagées ne peut reposer sur des interventions isolées. Elle exige une approche intégrée associant science, prévention, transparence, coopération et responsabilité environnementale.

Pour Oued Mouilah et le système hydraulique de Hammam Boughrara, explicitement désignés comme prioritaires, l'enjeu est désormais de traduire ces orientations en un programme opérationnel capable de surveiller, documenter et prévenir les contaminations. Car dans le dossier sensible des eaux transfrontalières, la préservation de la ressource passe aussi par une exigence fondamentale : disposer de preuves scientifiques solides pour éclairer les décisions et faire valoir les droits liés à la protection de l'eau.

UN DOCUMENT OFFICIEL MAROCAIN DATÉ DU 3 JUILLET 2020 MIS EN AVANT À TLEMCEM

Le Maroc reconnaît huit bassins hydriques partagés avec l'Algérie



Bakhta Bacha

Une correspondance officielle adressée en juillet 2020 par la mission permanente du Maroc à Genève aux Nations unies reconnaît l'existence de plusieurs bassins hydrographiques communs avec l'Algérie. C'est cette pièce documentaire que Taha Ansari, directeur régional Sud-Ouest de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), a mise en avant lors de la deuxième édition de l'IC-TWEP 2026, à Tlemcen. Le document identifie notamment les oueds Guir, Mouilah et Zouzfana, tout en qualifiant ces ressources de « limitées, localisées et peu abondantes ». Une reconnaissance officielle qui donne une autre dimension aux enjeux de la coopération hydrique aux frontières ouest du pays.

C'est un document officiel marocain, daté du 3 juillet 2020, qui a constitué l'un des éléments les plus significatifs de l'intervention de Taha Ansari à la deuxième édition de la conférence internationale IC-TWEP 2026, organisée à Tlemcen du 26 au 29 octobre. Directeur régional Sud-Ouest de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), l'intervenant a attiré l'attention sur une correspondance adressée par la mission permanente du Maroc à Genève au secrétariat de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU), dans le cadre du rapportage relatif à l'indicateur 6.5.2 des Objectifs de développement durable, consacré à la coopération dans le

domaine des eaux transfrontalières.

L'intérêt de cette pièce est considérable : le Maroc y reconnaît explicitement l'existence de huit bassins hydrographiques partagés avec l'Algérie. Sont notamment cités les bassins des oueds Guir, Mouilah, Kiss, El Hay, Mongoul, Ajitra, Iche et Zouzfana. Le document précise que la quasi-totalité de ces cours d'eau prennent naissance sur le territoire marocain avant de s'écouler vers l'Algérie.

Autrement dit, cette reconnaissance ne relève ni d'une interprétation ni d'une hypothèse avancée par des spécialistes algériens. Elle figure dans un document transmis officiellement par la représentation marocaine aux instances onusiennes. Plus révélateur encore, le texte identifie l'oued Guir comme le principal affluent de l'oued Saoura, établissant ainsi noir sur blanc une connexion hydrologique directe avec le territoire algérien.

Une reconnaissance assortie d'une minimisation des enjeux

Mais le contenu de cette correspondance présente une autre particularité. Après avoir recensé ces ressources communes, le rapport marocain les qualifie de « limitées, localisées et peu abondantes », laissant ainsi apparaître une approche qui relativise leur importance dans la politique nationale de l'eau. Une appréciation qui contraste avec les implications hydrologiques, environnementales et agricoles de plusieurs de ces bassins pour l'Algérie.

Le cas du Guir est particulièrement parlant. Ce cours d'eau participe à l'alimentation du système de la Saoura, dans le Sud-Ouest algérien. Les aménagements hydrauliques réalisés en amont, notamment les barrages Hassan Addakhil sur le Ziz et Kaddoussa sur le Guir, posent la question de leurs effets sur les régimes d'écoulement et les apports en aval. Les conséquences potentielles concernent aussi bien les crues que la recharge des nappes et les équilibres des écosystèmes.

La situation de l'oued Mouilah soulève, quant à elle, un problème d'une autre nature : celui de la qualité de l'eau. Cet affluent de la Tafna constitue un vecteur potentiel de transfert de pollution depuis le bassin d'Oujda-Angad vers le territoire algérien. Les rejets urbains et industriels susceptibles d'affecter ses eaux représentent ainsi un risque qui ne peut être appréhendé à travers les seules quantités disponibles. Le barrage de Hammam Boughrara, infrastructure stratégique pour l'approvisionnement en eau dans l'Ouest du pays, est directement concerné par les enjeux de préservation de la qualité des ressources de son bassin.

Ces exemples illustrent une réalité fondamentale défendue par Taha Ansari : les eaux transfrontalières forment des systèmes intégrés que les frontières administratives ne peuvent interrompre. Une décision prise en amont peut avoir des répercussions en aval, qu'il s'agisse de la mobilisation des volumes, de la modification des écoulements ou de la propagation des polluants.

Le droit international face aux décisions unilatérales

L'intervention a également mis en évidence une contradiction sur le plan juridique. Le Maroc a adhéré, le 13 avril 2011, à la Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. Ce texte consacre deux principes essentiels : le droit à une utilisation équitable et raisonnable des eaux partagées et l'obligation de prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir les dommages significatifs aux autres États riverains.

La qualité de pays situé en amont ne saurait donc constituer un argument permettant de s'affranchir de ces obligations. La souveraineté sur les ressources situées sur son territoire ne dispense pas un État de tenir compte des conséquences de ses décisions sur les pays partageant le même système

hydrologique.

Un autre élément avancé dans l'analyse concerne l'indicateur 6.5.2 des Objectifs de développement durable. Dans le rapportage de 2020, le Maroc affichait une valeur de 0 % au titre de la superficie des bassins transfrontaliers couverte par des arrangements opérationnels de coopération. Ce chiffre ne remet pas en cause l'existence des ressources partagées, déjà reconnue dans le document marocain, mais traduit l'absence de mécanismes opérationnels répondant aux critères internationaux pour leur gestion concertée.

Cinq conditions pour sortir de l'impasse

Pour le responsable de l'ANRH, la mise en place d'un mécanisme de consultation ne peut se limiter à des déclarations de principe ou à des rencontres diplomatiques sans prolongement concret. Elle suppose cinq conditions fondamentales : une volonté politique clairement exprimée, un cadre juridique et institutionnel précis, une clarification des compétences des organismes nationaux, des données scientifiques et hydrologiques fiables, ainsi qu'un dispositif de financement durable fondé sur des résultats mesurables.

Le partage des informations relatives aux débits, aux précipitations et à la qualité des eaux constitue notamment un préalable essentiel. Il permettrait de suivre l'évolution des ressources, d'anticiper les épisodes de pollution et les risques de crues et de mettre en place des systèmes d'alerte précoce, dans le respect des impératifs de sécurité nationale.

Au-delà du dossier algéro-marocain, Taha Ansari a rappelé que l'Algérie partage plusieurs grands systèmes aquifères et bassins hydrologiques avec ses voisins, notamment le Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), Taoudenni-Tanezrouft et Iullemeden. Autant de ressources qui nécessitent une connaissance scientifique approfondie et des mécanismes adaptés à leur gestion.

Le message porté à Tlemcen est sans équivoque : la reconnaissance de ressources hydriques communes doit nécessairement s'accompagner d'une responsabilité partagée. Pour l'Algérie, dont les territoires et les populations peuvent subir les conséquences de décisions prises en amont, la protection de la sécurité hydrique passe aussi par la prévention des risques transfrontaliers. La coopération ne signifie pas renoncer à sa souveraineté, mais faire respecter le droit de préserver ses ressources et les intérêts de ses populations.

DRE FATIMA AYOUDJ À CAPDZ

« La recherche scientifique doit être au cœur de la protection de nos ressources hydriques »

Fatima Benyekhlef

À l'occasion de la clôture du colloque international sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et la lutte contre la pollution, organisé durant trois jours à l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, la représentante de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) a plaidé pour une mobilisation accrue des compétences scientifiques au service de la sécurité hydrique.

La recherche scientifique est appelée à jouer un rôle central dans la préservation des ressources hydriques et la prévention des risques de pollution. C'est le message porté par Fatima Ayoudj, représentante de la DGRSDT, dans une déclaration accordée à CapDz en marge de la clôture de cette rencontre internationale, qui a réuni durant trois jours des universitaires, des chercheurs et des représentants d'institutions nationales et internatio-

nales. Se félicitant de la tenue de ce rendez-vous scientifique, l'intervenante a souligné qu'il avait constitué un espace privilégié d'échange d'expériences, d'expertises et de connaissances autour des différents enjeux liés à la protection des cours d'eau transfrontaliers et à la lutte contre la pollution.

Elle a surtout rappelé que l'eau ne représente plus uniquement une ressource indispensable à la vie, mais constitue désormais un enjeu stratégique majeur. La sécurité hydrique est, selon elle, étroitement liée à la sécurité alimentaire, politique, économique et sociale, ce qui impose une approche anticipative et fondée sur des connaissances scientifiques fiables.

La science au service de la décision

Les travaux du colloque ont débouché sur une série de recommandations et de propositions susceptibles d'éclairer les décisions publiques à partir de données scientifiques précises. À ce titre, Dre Fatima Ayoudj a insisté sur la nécessité de mieux mobiliser les capacités nationales de recherche, les



compétences humaines et les structures universitaires pour renforcer la protection des ressources hydriques superficielles et souterraines, notamment celles relevant des bassins transfrontaliers.

Elle a également mis en avant trois priorités : le renforcement de la veille scientifique et technologique, le développement de mécanismes d'alerte précoce et la constitution d'une base de données scientifiques et techniques fiables.

Autant d'outils qui permettraient, selon elle, d'améliorer l'anticipation des risques et de fournir aux décideurs des éléments objectifs pour orienter leurs choix en matière de gestion et de protection de l'eau. Pour la représentante de la DGRSDT, la mobilisation de la recherche scientifique doit ainsi contribuer à préserver ce patrimoine vital et à garantir aux générations présentes et futures leur droit à un environnement durable.

DR LOTFI BENADDA À CAPDZ :

« Trois pistes pour mettre fin à la pollution transfrontalière »

Bakhta B

Le Dr Lotfi Benadda, spécialiste en sciences de l'eau et enseignant au département d'hydraulique de la faculté de technologie de l'université de Tlemcen, estime que la lutte contre la pollution de l'oued Mouilah doit désormais s'appuyer sur une approche combinant solutions techniques, action diplomatique et recours à la justice internationale. Dans une déclaration à CapDz, en marge de la deuxième édition de l'UC-TWEP, il a également souligné les efforts engagés par les autorités algériennes pour préserver le barrage de Hammam Boughrara et protéger les populations alimentées par ses eaux.

La pollution de l'oued Mouilah ne saurait être abordée sous le seul angle environnemental. Elle constitue également une question de sécurité hydrique qui appelle, selon le Dr Lotfi Benadda, une réponse à plusieurs niveaux. Ayant travaillé pendant de nombreuses années sur la problématique de la pollution du barrage de Hammam Boughrara et de son bassin versant, l'universitaire voit dans les échanges scientifiques de l'UC-TWEP une occasion de faire avancer la ré-

flexion sur ce dossier sensible.

Les communications présentées durant cette rencontre internationale consacrée aux cours d'eau transfrontaliers ont, selon lui, apporté des contributions particulièrement pertinentes, en abordant directement les différentes dimensions de la pollution de l'oued Mouilah. Il relève également l'intérêt accordé par l'État algérien à cette problématique, dont l'enjeu premier demeure la protection des citoyens, à travers la garantie d'une eau potable de qualité et la préservation des ressources destinées à l'agriculture.

Le spécialiste met notamment en avant les efforts déployés sur le terrain : protection des stations d'épuration, suivi périodique de l'oued depuis la frontière jusqu'au barrage, surveillance de la retenue et réalisation de nouvelles installations destinées au traitement des eaux. Il cite, dans ce dispositif, l'implication des différents partenaires institutionnels, notamment la Direction de l'hydraulique et les organismes concernés par la gestion des ressources en eau.

Trois leviers pour une réponse durable

Au-delà des mesures déjà engagées, le Dr

Benadda identifie trois voies complémentaires susceptibles de contribuer au règlement de cette situation. La première repose sur des solutions techniques, notamment le traitement des eaux polluées en amont, depuis la zone frontalière jusqu'à l'aval du barrage de Hammam Boughrara. Une démarche qui permettrait, selon lui, d'agir directement sur les sources de contamination et de limiter leurs conséquences sur la ressource hydrique.

La deuxième piste est diplomatique. L'universitaire dit placer sa confiance dans les capacités de la diplomatie algérienne à porter ce dossier dans les instances internationales, comme elle a déjà eu à le faire pour d'autres questions d'intérêt national.

La troisième voie consiste à envisager un recours à la justice internationale afin d'obtenir la cessation des rejets polluants dans l'oued Mouilah. À ce propos, il invoque les dispositions de la Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, qui encadre notamment la prévention et la réduction de la pollution des cours d'eau partagés.

Pour mesurer l'importance de l'enjeu, le Dr Benadda rappelle que le barrage de Ham-



mam Boughrara dispose d'une capacité de 177 millions de mètres cubes et contribue à l'alimentation en eau d'une population avoisinant le million d'habitants, dans plusieurs régions de l'Ouest, notamment à Tlemcen, Aïn Témouchent et dans une partie de la wilaya d'Oran.

Autant dire que la préservation de cet ouvrage dépasse largement les limites de son bassin versant. Elle engage directement la sécurité de l'approvisionnement en eau potable et l'avenir de l'activité agricole dans toute une partie de l'Ouest du pays.

PARTICIPANTS À PROPOS DE L'IC-TWEP

DRE FATEN ATTIG BAHAR :

« Une rencontre qui favorise le partage des connaissances et les échanges scientifiques »

Fatima Benyekhlef

Chercheuse et universitaire tunisienne, résidant en Afrique du Sud, la Dre Faten Attig Bahar, spécialisée dans les domaines de l'énergie, du climat et du développement durable, a salué la qualité scientifique de la deuxième édition de la conférence internationale IC-TWEP, organisée à Tlemcen. Earth, qui fédère des scientifiques engagés dans les enjeux du développement durable, et doctorante à Rhodes University dans le domaine des sciences de la recherche et des politiques publiques, elle a particulièrement apprécié le niveau des inter-

ventions et la richesse des thématiques abordées. Pour elle, cette rencontre a constitué une opportunité précieuse de partage des connaissances, mais également d'échanges entre chercheurs issus de différents horizons. Elle a notamment mis en avant l'intérêt de ces rendez-vous scientifiques pour élargir les réseaux professionnels, créer des passerelles entre les compétences et faire émerger de nouvelles perspectives de coopération. Elle a enfin exprimé le souhait de voir se renouveler de telles initiatives, qui contribuent à renforcer les échanges scientifiques à l'échelle internationale.



DRE KARIMA BOUREFSA

« Une rencontre internationale marquée par la richesse des interventions scientifiques »

Fatima B

La rencontre internationale consacrée à la protection des eaux transfrontalières a constitué un espace privilégié d'échanges et de partage des connaissances scientifiques. C'est le constat dressé par la Dre Karima Bourefsa, responsable du laboratoire de l'unité de production de Maghnia, dans une déclaration à CapDz, en marge de cet événement.

Se félicitant d'avoir pris part à cette manifestation scientifique, l'intervenante a souligné la richesse des travaux et la qualité des contributions présen-

tées tout au long du colloque. Elle a notamment mis en avant la présence de compétences scientifiques et de personnalités spécialisées, dont les interventions ont permis d'apporter des éclairages pertinents et des informations précieuses sur les différentes problématiques liées à la préservation des ressources hydriques partagées.

Pour la Dre Bourefsa, cette rencontre a ainsi offert une occasion importante de confronter les expériences, d'enrichir les connaissances et de mieux appréhender les enjeux soulevés par la protection des eaux transfrontalières.

IBRAHIM ADETAYO LAWAL :

« Les recommandations doivent dépasser le cadre de la conférence »

F. B

Participant à la conférence internationale consacrée à la protection des eaux transfrontalières, Ibrahim Adetayo Lawal, étudiant nigérian en master d'ingénierie de l'eau à l'Institut panafricain des sciences de l'eau



et de l'énergie, relevant de l'Université panafricaine, a salué la richesse des échanges scientifiques et la qualité des communications présentées.

Dans sa déclaration à CapDz, il s'est dit particulièrement satisfait de son expérience au sein de cette rencontre internationale, qu'il a qualifiée de très enrichissante. Les différentes présentations lui ont permis, selon lui, de découvrir des analyses et des contributions pertinentes autour des enjeux liés à la gestion et à la protection des ressources hydriques partagées.

Au-delà de l'intérêt scientifique des travaux, le jeune chercheur nigérian a surtout insisté sur la nécessité de donner une portée concrète aux recommandations issues de cette rencontre. Il a ainsi exprimé le souhait de voir ces propositions prises en considération et mises en œuvre aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, afin de contribuer à une meilleure gouvernance de l'eau et au renforcement de la coopération autour des ressources hydriques transfrontalières.

Son témoignage illustre également l'intérêt de cette conférence pour les jeunes chercheurs africains, en leur offrant un espace d'échange, de partage d'expériences et de réflexion collective sur les défis hydriques du continent et du monde.



COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL MILITAIRE

Tebboune supervise la cérémonie de la finale

R.N

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a supervisé jeudi, au Centre national militaire de regroupement et de préparation des équipes sportives à Ben Aknoun (Alger), la cérémonie de la 54e édition de la finale de la Coupe d'Algérie de Football militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, a supervisé ce jeudi 29 octobre 2026, la cérémonie de la finale de la Coupe Militaire d'Algérie de Football, dans sa 54 édition, au Centre National Militaire de Regroupement et de Préparation des équipes sportives à Ben Aknoun/1 Région militaire Commande, et qui a opposée au Commandement des Forces navales au Commandement des Forces aériennes", précise le communiqué. A l'entame et après son accueil par Monsieur le Général d'Armée Saïd Chagnegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, "Monsieur le Président de la



République a écouté l'hymne national et a reçu les honneurs militaires qui lui ont été rendus par différentes formations des Forces de l'Armée nationale populaire, avant de saluer la délégation d'accueil, composée du Commandant des Forces Terrestres, du Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces, du Commandant de la Gendarmerie nationale, du Commandant de la Garde Républicaine, du Directeur de Cabinet auprès du Ministère de la Défense nationale, du Chef du Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, du Commandant de la 1ère Région Militaire et du Chef du Service des sports militaires".

Ensuite, poursuit la même source, « Monsieur le Président de la République a suivi un exposé présenté par le Chef du Service des Sports Militaires

portant sur les différents résultats et réalisations des sélections nationales militaires obtenues lors des différentes compétitions internationales, avant que Monsieur le Président de la République ne rejoigne la tribune d'honneur du stade du Centre, où il a donné le coup d'envoi de la finale, et ce, en présence de membres du Gouvernement, de Conseillers de la Présidence de la République, ainsi que des Directeurs et Chefs des Services Centraux du Ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire".

Excellent esprit sportif

La rencontre a été marquée par une compétitivité remarquable, une empreinte d'intensité et de suspense tout au long de son déroulement. Les joueurs ont fait preuve d'un

grand engagement, d'une discipline exemplaire et d'un excellent esprit sportif, où chaque équipe a cherché à imposer son style de jeu et à décrocher un résultat positif. Les joueurs ont également démontré des qualités techniques de haut niveau, portées par une détermination farouche à remporter la victoire et à s'adjuger le prestigieux trophée militaire. A ce titre, l'équipe des Forces Navales a ouvert le score en premier par le joueur Bouhroum à la 53 minute, avant que l'équipe des Forces aériennes n'égalise à la 62 minute grâce au joueur Bellaoud?. La rencontre s'est soldée par un match nul, obligeant les deux formations à se départager aux tirs au but, où l'équipe du Commandement des Forces navales a réussi à l'emporter, s'adjugeant ainsi du titre de championne de la Coupe d'Algérie militaire de football pour l'année 2026.

Au terme de la rencontre, "Monsieur le Président de la République a remis les médailles aux deux équipes et la Coupe d'Algérie Militaire à l'équipe du Commandement des Forces Navales". A l'issue, "Monsieur le Président de la République a procédé à la signature du livre d'Or du Centre National Militaire de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives", conclut le communiqué du MDN.

RÉUTILISATION
DES EAUX USÉES
ÉPURÉESVers une intensification
des usages industriels
et agricoles

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, jeudi, à l'installation d'un groupe de travail technique intersectoriel chargé de formuler des propositions visant à développer et à élargir la réutilisation des eaux usées épurées dans les domaines agricoles et industriels, indique un communiqué du ministère.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des conclusions de la réunion du Gouvernement du 15 octobre courant. Le groupe de travail comprend des représentants des secteurs de l'hydraulique, de l'environnement, de l'agriculture, des finances, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, de l'industrie et des start-up, précise le communiqué. L'installation de ce groupe vise à établir un diagnostic de la situation des stations d'épuration, à identifier les difficultés techniques, organisationnelles et financières entravant leur fonctionnement et à proposer des solutions concrètes pour améliorer leur rendement et renforcer l'exploitation des infrastructures existantes. Ce groupe permettra également de proposer des mesures correctives ainsi que des solutions technologiques et pratiques adaptées, en vue de développer les capacités nationales en matière de traitement des eaux, afin d'élargir la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricole et les activités industrielles, conformément aux normes en vigueur. L'Algérie dispose de 237 stations d'épuration des eaux usées, d'une capacité théorique globale de traitement de 1,12 milliard de mètres cubes par an. Ces capacités seront renforcées à l'achèvement du programme en cours, qui prévoit la réalisation de 76 nouvelles stations d'épuration, la réhabilitation de 101 stations de relevage des eaux usées, ainsi que la réhabilitation et la de 802 kilomètres de canalisations des réseaux d'assainissement, outre des projets visant à équiper les stations de systèmes de traitement tertiaire, ajoute la même source.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'orchestre philharmonique international
d'Alger est créé

R.N

Sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'orchestre philharmonique international d'Alger voit officiellement le jour.

La décision de création de cet orchestre prise par le président de la République lors d'une réunion du Conseil des ministres, coïncide avec la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre

1954.

Composé de 70 musiciens, l'orchestre philharmonique international d'Alger, supervisé par le ministère de la Culture et des arts, est dirigé par le maestro Amine Kouider.

SANTÉ PUBLIQUE

Ait Messaoudene rencontre le Syndicat des sages-femmes

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, jeudi, une délégation du Syndicat national autonome des sages-femmes algériennes de santé publique (SNASFASP), conduite par Mme Kherrachi Safia, et ce, dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre vise à renforcer une approche participative fondée sur l'écoute mutuelle et la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles, précise le communiqué.

A cet égard, le ministre a affirmé que « le dialogue responsable et régulier avec les partenaires sociaux constitue un pilier essentiel pour traiter les préoccupations soulevées et accompagner le processus de réforme du système de santé ».

Il a en outre souligné que « les différents

corps professionnels représentent des composantes complémentaires de la corporation de la santé, unies par un même objectif qui est de servir le citoyen et d'améliorer la performance du service de santé publique », mettant en avant « l'importance d'être à l'écoute des préoccupations des professionnels du secteur et de les traiter dans un esprit de responsabilité et de coopération, dans le respect de la spécificité et de la place de chaque corps professionnel dans le système de santé ».

Dans la même perspective, M. Ait Messaoudene a rappelé « le rôle pivot et noble des sages-femmes pour garantir la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que la nécessité de réunir les conditions adéquates leur permettant d'accomplir leurs missions avec efficacité et efficience », pertinent « l'importance de renforcer l'encadrement par le corps des sages-femmes à travers toutes les régions du pays, y compris les wilayas du Sud, afin de ga-

rantir une répartition plus équilibrée des ressources humaines et de maintenir le principe ». d'équité dans l'accès aux services de santé maternelle et infantile". Par ailleurs, le ministre a affirmé que "l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des personnels du secteur demeure l'un des axes nécessitant la poursuite de la coordination et de l'action commune".

De son côté, la présidente du syndicat, a présenté une série de préoccupations socioprofessionnelles propres aux affiliées de ce corps, mettant l'accent sur "les dossiers liés au statut particulier, au régime indemnitaire, à la promotion automatique et à la formation continue, tout en soulignant la nécessité d'examiner ces questions et d'identifier les voies susceptibles d'y apporter des réponses à la hauteur des aspirations des sages-femmes, en même d'améliorer leur carrière professionnelle". Elle a également exprimé « la dis-

position du syndicat à accompagner le ministère dans ses efforts visant le développement du secteur de la santé », réitérant sa confiance dans la poursuite du travail conjointe avec la tutelle dans le cadre d'une vision partagée fondée sur « le dialogue, la coopération et l'unification des efforts pour atteindre les objectifs tracés au profit de la modernisation du système de santé ».

A l'issue de la rencontre, le ministre de la Santé a réaffirmé sa volonté de "poursuivre la concertation et la coordination avec le partenaire social, et d'œuvrer à l'examen des préoccupations soulevées en vue d'y apporter les solutions adéquates, conformément aux cadres réglementaires en vigueur, afin de consolider la stabilité socioprofessionnelle des personnels du secteur et de valoriser leur rôle dans le système de santé", conclut le communiqué.

ALLOCUTION DE TEBBOUNE AU SOMMET RUSSIE-AFRIQUE À MOSCOU

« L'amitié algéro-russe est au plus haut niveau »



Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a précisé, jeudi, une allocution aux participants au troisième Sommet Russie-Afrique, tenu à Moscou (Russie), lu par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. « Il m'est particulièrement agréable, en préambule de cette allocution, d'adresser au Président Vladimir Poutine ainsi qu'au peuple russe ami, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, mes remerciements pour l'accueil chaleureux et pour la bonne préparation de ce Sommet. Je tiens également à remercier l'Union africaine (UA) et sa Commission pour les efforts déployés en vue de coordonner les positions africaines », a affirmé le président Tebboune.

« Il m'est tout aussi agréable, à cette occasion, de vous transmettre les salutations de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, qui a chargé notre délégation de porter un message clair : l'Algérie est convaincue de l'importance des relations entre notre continent et ses partenaires et considère, à cet égard, la Fédération de Russie comme l'un de ses partenaires fiables. Mon pays œuvre également à traduire ces relations en une coopération fructueuse et durable, au service des intérêts communs de nos peuples », a indiqué le président de la République.

« Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion de ce troisième Sommet, après ceux de Sochi en 2019 et de Saint-Petersbourg en 2023, afin d'évaluer les réalisations concrétisées et de déterminer les domaines nécessitant davantage de coordination, ainsi que les priorités de la prochaine étape. La participation de l'Algérie à ce rendez-vous confirme son engagement constant à poursuivre ses efforts pour renforcer cette dynamique, convaincue que les relations internationales doivent être fondées sur l'égalité, le respect mutuel et les intérêts communs, loin de toute logique d'unilatéralisme et de tutelle », a souligné le chef de l'État.

« Le monde connaît aujourd'hui des mutations profondes et sans précédent, marquées par la montée des tensions internationales et par l'imbrication des défis sécuritaires, économiques et environnementaux. Dans ce contexte troublé, la nécessité d'intensifier les efforts pour bâtir un ordre international plus juste et plus équitable se fait plus pressante que jamais », a ajouté le président Tebboune.

« L'Algérie, qui a eu l'honneur d'assumer ses responsabilités de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies au cours des deux dernières années, réaffirme la nécessité de réformer le système des Nations unies, notamment le Conseil de sécurité,

afin de réparer l'injustice historique dont l'Afrique est victime, conformément aux résolutions et aux positions communes de l'Union africaine, en particulier le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. La réforme du Conseil de sécurité n'est plus une simple question de négociation où les acquis sont réalisés en contrepartie de concessions, mais constitue désormais une question de justice et un véritable test pour la légalité internationale », a poursuivi le président.

Solutions africaines aux problèmes africains

« Au milieu de ces mutations, notre continent africain s'affirme comme un acteur incontournable. L'Afrique qui a toujours prôné le principe des "solutions africaines aux problèmes africains", réaffirme aujourd'hui son attachement indéfectible à ce principe à travers son organisation continentale, l'Union africaine, forte des cadres et des mécanismes régionaux concernés par les questions de paix et de sécurité », a encore affirmé le chef de l'État.

« Notre continent, riche d'une histoire de lutte contre toutes les formes de colonialisme, d'exploitation et d'imposition du fait accompli, demeure attaché au principe d'autodétermination conformément à la légalité internationale. Nous tenons à réaffirmer ici que la consolidation de la sécurité et de la stabilité sur notre continent passe impérativement par l'élimination des derniers vestiges du colonialisme en Afrique, à savoir la question du Sahara occidental. L'Algérie salue les efforts déployés par le Conseil de sécurité, qui ont abouti à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit au début de cette année, sous l'égide des Nations unies », a poursuivi le président Tebboune.

« Tout en saluant cette démarche, nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à la Fédération de Russie pour sa position constante et de principe en faveur du droit à l'autodétermination, ainsi que pour son engagement ferme à soutenir le processus onusien et les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, en vue de parvenir à un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité », a-t-il ajouté. « L'Algérie réitère également son soutien à ce processus et affirme qu'une solution juste et durable ne saurait prospérer que dans le cadre d'une solution politique consensuelle garantissant au peuple sahraoui son droit authentique à l'autodétermination conformément à la légalité internationale », a encore



souligne le président Tebboune.

« Dans le même contexte, nous réaffirmons que les ingénieurs étrangers illégitimes dans les affaires intérieures des États africains, quels qu'en soient les prétextes, ne font que alimenter les foyers de tension, accentuer les divisions et éterniser les crises, menaçant ainsi la paix et la sécurité régionales et internationales, entraînant les processus de développement et épuisant les ressources de nos peuples », a-t-il noté.

« Nous estimons que la véritable stabilité ne peut être importée ni imposée par la force. Elle est l'aboutissement naturel du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, et d'un dialogue politique inclusif conduit par les enfants du pays eux-mêmes.

Lutte contre le terrorisme

La lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée ne réussira pas par les seuls moyens sécuritaires. Elle exige de s'attaquer aux causes profondes de ces phénomènes, notamment par la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie », a souligné le chef de l'État. « Concernant les grands projets structurants, l'Algérie œuvre à faire de ces projets plus que de simples slogans en passant à l'étape de la concrétisation effective. En juin 2026, le lancement des travaux du tronçon algérien du gazoduc transsaharien (Algérie-Niger-Nigeria) a été annoncé depuis l'Adrar, ce qui permettra de renforcer la sécurité énergétique régionale et internationale et offrira d'immenses opportunités de développement aux pays de transit », a précisé le chef de l'État. « Nous soulignons également l'importance de la route transsaharienne, qui ouvrira de nouvelles perspectives commerciales entre les pays du Nord et du Sud, ainsi que le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique, qui contribuera à connecter le continent aux réseaux de télécommunication modernes et à réduire la fracture numérique. Ces projets et les initiatives visant à opérationnaliser la ZLECAf constituent la pierre angulaire de la construction d'une Afrique prospère et intégrée, capable d'être un partenaire actif de l'économie mondiale », a-t-il dit. « Dans cette optique, nous invitons nos partenaires russes, gouvernement et opérateurs économiques, à tirer parti de cette dynamique en investissant dans les secteurs vitaux tels que l'énergie, les mines, l'agriculture, la transformation numérique et les infrastructures, en particulier dans le cadre de nos efforts conjoints visant à développer les chaînes de valeur ajoutée sur le continent. L'expérience a démontré que la coopération russo-africaine, lorsqu'elle s'inscrit dans une vision stratégique intégrée, est

à même de générer des gains tangibles pour les deux parties », a indiqué le président. « L'Algérie et la Russie entretiennent des relations historiques solides, consacrées par la Déclaration de partenariat stratégique approfondie, signée en 2023, et soutenues par une coopération de longue date dans le cadre de l'OPEP+ et du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Nous estimons qu'un véritable partenariat avec les partenaires internationaux, y compris la Russie, repose sur le principe de complémentarité et de renforcement des capacités propres, permettant de produire de la richesse et des emplois au niveau local, plutôt que de se limiter à l'exportation de matières premières. C'est le partenariat que nous souhaitons pour notre pays et notre continent : équilibré, mutuellement bénéfique et respectueux des choix de chaque partie », a-t-il souligné. « Dans un monde multipolaire, l'Algérie appelle à la poursuite de la coordination avec la Fédération de Russie dans les forums internationaux sur les questions d'intérêt commun, au premier rang dont figure la cause palestinienne. Plus d'un an après l'instauration du cessez-le-feu à Gaza, les violations se prolongent, la situation humanitaire reste critique et la seconde phase de l'accord piétine. La paix ne saurait prévaloir dans la région, où les foyers de tension s'étendent, sans permettre au peuple palestinien de jouir de son État indépendant avec El-Qods pour capitale », a ajouté le président. « Relever ces défis exigent un véritable engagement international, à travers l'octroi d'un appui financier et technique aux pays africains, conformément au principe des "responsabilités communes mais différenciées", et la concrétisation des engagements issus des récentes conférences sur le climat, notamment la Conférence de Belém (COP30), en actions tangibles. Cette problématique rejoint opportunément le thème de l'eau et de l'assainissement retenu par l'UA pour l'année 2026 », a fait remarquer le chef de l'État. « En conclusion, je réitère à votre Excellence mes remerciements et ma gratitude, en réaffirmant que l'Algérie demeurera un partenaire sincère et fiable pour quiconque œuvre à l'édification d'un avenir meilleur pour notre continent et nos peuples. Nous souhaitons que les travaux de notre Sommet aboutissent à des résultats concrets, contribuant au renforcement du partenariat stratégique russo-africain et posant des fondements solides pour une coopération fructueuse et durable, au service de la sécurité, du développement et de la prospérité de nos peuples amis », a conclu le président Tebboune.

PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«Consolider le partenariat entre la Russie et l'Afrique»

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, jeudi, l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour consolider les relations de coopération et de partenariat entre la Russie et les pays africains et les hisser à des niveaux supérieurs, sur la base du respect mutuel et de l'égalité, afin de garantir un partenariat équilibré et durable répondant aux priorités de développement du continent africain.

Dans une allocution lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à l'occasion de la tenue de la séance officielle du troisième Sommet Russie-Afrique à Moscou, le président de la République a souligné « l'importance de traduire la volonté politique commune en projets concrets et en résultats tangibles, en même de renforcer les échanges économiques et commerciaux, d'encourager les investissements et d'élargir les perspectives de coopération au service des intérêts communs des peuples russes et africains ».

Dans ce contexte, le président de la République a mis en avant « la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à consolider les liens de fraternité et de solidarité avec les pays africains frères, à soutenir les processus de développement, l'échange d'expertises et le renforcement des capacités et à promouvoir la coopération Sud-Sud de manière à contribuer à la satisfaction des besoins de développement du continent et au renforcement de l'intégration entre ses pays ».

Il a, en outre, évoqué "l'importance des projets intégrés et structurants contribuant au renforcement de la connectivité continentale, à leur tête la route transsaharienne, les projets d'interconnexion énergétique et de télécommunications, ainsi que le projet de gazoduc transsaharien (TGSP), qui s'ajoutent aux initiatives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)".

Le président de la République a également salué le rôle joué par la Russie dans "le renforcement de ses relations avec les pays africains et l'accompagnement des efforts du continent en faveur du développement socioéconomique et de la promotion de la coopération dans les domaines prioritaires".

Il a également relevé "l'importance des ini-



tatives visant à élargir les domaines du partenariat russo-africain et à renforcer le dialogue et la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, au service de la paix et de la sécurité et de l'ancrage des fondements de la coopération internationale".

Autodétermination du peuple sahraoui

Le président de la République a, par ailleurs, rappelé "l'attachement de l'Algérie aux principes de la Charte des Nations unies et aux règles du droit international, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le règlement pacifique des différends et le respect du droit des peuples à l'autodétermination", réaffirmant "le soutien de notre pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux décisions pertinentes de la légalité internationale".

Concernant les défis sécuritaires face au continent africain, le président de la République a insisté sur la nécessité d'adopter "une approche globale et intégrée en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, combinant le traitement sécuritaire et le traitement des causes profondes de ces phénomènes", rappelant les recommandations et initiatives qu'il a présentées, en sa qualité de Champion de l'Union africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en faveur d'une "approche continentale fondée sur la prévention, l'anticipation et le renforcement des capacités des

Etats face aux menaces terroristes".

S'agissant de la réforme du système de gouvernance mondiale, le président de la République a réitéré son appel à "permettre au continent africain d'occuper la place qui lui sied sur la scène internationale", soulignant "la nécessité de réformer le Conseil de sécurité des Nations unies afin de garantir une représentation africaine juste et équitable dans le processus de prise de décision à l'échelle internationale, conformément à la position africaine commune, notamment le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte".

Le Sommet s'est achevé par l'adoption de trois documents : la Déclaration du troisième Sommet Russie-Afrique, le Plan d'action du Forum de partenariat Russie-Afrique 2027-2029 et la Déclaration sur les usages civils de l'intelligence artificielle.

Éliminer les derniers vestiges du colonialisme

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que la consolidation de la sécurité et de la stabilité en Afrique passe impérativement par l'élimination des derniers vestiges du colonialisme sur le continent.

Dans une allocution lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à l'occasion de la tenue du troisième Sommet Russie-Afrique à Moscou, le président de la République a dit : "Notre continent, riche d'une histoire de lutte contre toutes les formes de colonialisme, d'exploitation et d'imposition du fait accompli,

demeure attachée au principe d'autodétermination conformément à la légalité internationale".

"La consolidation de la sécurité et de la stabilité sur notre continent passe impérativement par l'élimination des derniers vestiges du colonialisme en Afrique, à savoir la question du Sahara occidental", a-t-il ajouté, soulignant, à cet égard, que l'Algérie "salue les efforts déployés par le Conseil de sécurité, qui ont abouti à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit au début de cette année, sous l'égide des Nations Unies".

Après avoir salué cette démarche onusienne, le président de la République a exprimé sa reconnaissance à la Fédération de Russie pour "sa position constante et de principe en faveur du droit à l'autodétermination" et pour "son engagement ferme à soutenir le processus onusien et les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, en vue de parvenir à un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité".

"L'Algérie réitère son soutien à ce processus et affirme qu'une solution juste et durable ne saurait prospérer que dans le cadre d'une solution politique consensuelle garantissant au peuple sahraoui son droit authentique à l'autodétermination conformément à la légalité internationale", at-il poursuivi, soulignant que "les ingénieurs étrangers illégitimes dans les affaires intérieures des Etats africains, quels qu'en soient les prétextes, ne font que nourrir les foyers de tension, accentuer les divisions et éterniser les crises, menaçant ainsi la paix et la sécurité régionales et internationales, entravant les processus de développement et épuisant les ressources de nos peuples".

Dans le même sillage, le président de la République a affirmé que « la véritable stabilité ne peut être importée ni imposée par la force ».

Elle est, at-il dit, "l'aboutissement naturel du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, et d'un dialogue politique inclusif conduit par les enfants du pays eux-mêmes", soulignant que l'Algérie est "convaincue que la sécurité et la stabilité en Afrique ne devraient pas être réalisées d'un développement socio-économique inclusif".

VLADIMIR POUTINE :

« L'Algérie est un partenaire stratégique de la Russie »

Le Président russe, M. Vladimir Poutine, a mis en avant jeudi à Moscou, la qualité des relations qu'entretiennent l'Algérie et la Russie, saluant la position de l'Algérie en sa qualité de partenaire stratégique de la Russie.

Intervenant à l'issue de l'allocution du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune lu par le Premier ministre M. Sifi Ghrieb, M. Poutine a, par ailleurs, exprimé son soutien à la résolution du dossier du Sahara occidental dans le cadre de la charte de l'autodétermination adoptée par l'ONU.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a mis

en avant la qualité des relations "historiques séculaires" entre l'Algérie et la Russie, mettant en évidence la convergence de vues entre les deux pays sur les questions régionales et internationales.

Lors d'un point de presse en marge des travaux du Sommet Russie-Afrique, qui se tient à Moscou, M. Lavrov a précisé que les relations "historiques séculaires" entre l'Algérie et la Russie sont "fondées sur une expérience commune de lutte contre les vestiges du colonialisme et une coopération qui remonte au lendemain de l'indépendance de l'Algérie", pertinente "la convergence de vues entre les deux pays concernant les événements mondiaux, l'ordre international, le

droit international et la nécessité d'œuvrer par tous les moyens pour la justice". dans les relations internationales".

Evoquant la visite effectuée en Russie en 2023 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la signature, avec le président russe, M. Vladimir Poutine, de la Déclaration de partenariat stratégique approfondie, M. Lavrov a souligné que "cette Déclaration, toujours en vigueur, définit les orientations futures de notre coopération", rappelant que l'Algérie est un "membre actif" du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui a tenu son huitième Sommet avant-hier à Moscou (Russie), après le septième tenu en Algérie en 2024.



SAISIE DE 2,4 MILLIONS DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

10 suspects en détention provisoire

R. N

Le juge d'instruction près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de 10 suspects impliqués dans une affaire de trafic de 2,4 millions de comprimés psychotropes, indique un communiqué du parquet près cette juridiction.

"Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale et de l'article 34 bis1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnatio-

nale du tribunal de Sidi M'hamed porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à "L'enquête préliminaire menée par le service central de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes de la Sûreté nationale, un groupe criminel organisé composé de 15 individus a été arrêté", précise le communiqué.

"Dix (10) individus de ce groupe ont été pris en flagrant délit", a noté la même source, ajoutant qu'il s'agit des nommés Rachid Merabet (44 ans), Hocine Touil (37 ans), Nabil Ghazal (32 ans), Fouad Ghazal (29 ans), Nassim Touil (39 ans), Ahamed Benaziza (37 ans), Akram Benaziza (26 ans), Oussama Tifoura. (31 ans), Ziad Asnine, surnommé "Essalk" (23 ans) et Idriss Gharbi (44 ans).

"L'identité des cinq autres individus en fuite, a été établie", selon le communiqué.



De même, "il a été procédé à la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes de type Prégabaline (300 mg), s'élevant à 2,4 millions de comprimés, en possession des individus interpellés".

"En date de ce jour, et suite à la présentation des mises en cause devant le parquet de la République, des poursuites ont été engagées à leur rencontre dans le cadre d'une instruction judiciaire pour les chefs d'inculpation suivants : "importation, transport, transit, stockage et détention illicites de substances

psychotropes pour trafic, dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale visant à porter atteinte à la sécurité nationale et à l'ordre public et à créer un climat d'insécurité, outre le crime de contrebande d'une gravité majeure menaçant la sécurité et la santé publique, ainsi que le blanchiment de capitaux en bande organisée", ajoute le communiqué.

"A l'issue de l'interrogatoire des mis en cause par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

ÉVASION FISCALE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

23 milliards de centimes récupérés par la Sûreté nationale



Les enquêteurs du Service central de lutte contre le crime organisé ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le faux et l'usage de faux, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent, et récupéré 23 milliards de centimes issus de ces activités criminelles, indique

jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, les enquêteurs du Service central de lutte contre le crime organisé ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le faux et l'usage de

faux, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent, et récupéré 23 milliards de centimes issus de ces activités criminelles", précise le communiqué. "Les enquêtes minutieuses et approfondies menées sur les transactions financières de ce réseau criminel ont permis de percer à jour leur mode opératoire, qui consistait à exploiter plus de 400 registres de commerce fictifs dans le cadre de transactions commerciales simulées pour faire circuler d'importantes sommes d'argent en dehors du circuit légal, ce qui a causé un préjudice financier au Trésor public valo-

risé à plus de 9.200 milliards de centimes", ajoute la même source. Menée sous la surveillance du parquet compétent, l'opération s'est soldée par "l'arrestation de 25 membres de ce réseau criminel, dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas du pays, et à la saisie de camions et de véhicules de tourisme de différentes catégories, de cachets et de documents administratifs en lien avec l'activité criminelle". Les mis en cause ont été déférés devant le parquet de la République près le Pôle pénal économique et financier d'Alger, conclut le communiqué.

ELECTIONS LOCALES

La campagne électorale débutera le 5 novembre prochain

La campagne électorale pour les élections locales débutera le 5 novembre prochain, a fait savoir jeudi le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Lahcen Zeghidi.

Dans une déclaration à la presse, en marge du tirage au sort pour la répartition des créneaux horaires d'intervention des candidats dans les médias publics audiovisuels, M. Zeghidi a précisé que "la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre prochain débutera obligatoirement le 5 novembre".

Dans le même contexte, M. Zeghidi a indiqué que l'enregistrement des candidats représentatifs des partis politiques

et des listes indépendantes en lice, dans les studios de la Télévision algérienne et de la Radio nationale débutera "72 heures avant le lancement de la campagne électorale", précisant que les enregistrements seront diffusés à partir du jeudi 5 novembre prochain.

Il a réitéré, à cette occasion, "la pleine disponibilité de l'ANIE" pour assurer le bon déroulement de cette échéance électorale.

Le tirage au sort pour la répartition des créneaux horaires d'intervention des candidats dans les médias publics audiovisuels pendant la campagne des élections locales du 28 novembre prochain, a débuté, jeudi, au Centre international

de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger).

Supervisée par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, l'opération se déroule en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, de membres du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de représentants de la Cour constitutionnelle, des services du Premier ministre et de plusieurs départements ministériels.

EDITO

Une voix algérienne forte et digne au Sommet Russie-Afrique

Wassila. B

L'allocution adressée par le président Tebboune, aux participants du troisième Sommet Russie-Afrique, tenu à Moscou et lue par le Premier ministre M. Sifi Ghrieb, mérite d'être saluée pour sa clarté, sa hauteur de vue et sa fidélité aux principes qui fondent la diplomatie algérienne.

En exprimant, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ses remerciements au président Vladimir Poutine et au peuple russe ami pour l'accueil chaleureux et la bonne préparation de ce Sommet, le chef de l'État a su conjuguer courtoisie républicaine et affirmation d'une souveraineté pleine et entière.

Ce geste, loin d'être anodin, témoigne de la constance de l'Algérie à entretenir des relations internationales fondées sur le respect mutuel et la reconnaissance des efforts consentis par ses partenaires.

Plus significatif encore est l'hommage rendu par le président Tebboune à l'Union africaine et à sa Commission pour les efforts déployés en vue de coordonner les positions africaines. En saluant ce travail de convergence, le chef de l'État réaffirme l'attachement de l'Algérie à l'unité du continent et à la construction d'une voix africaine cohérente sur la scène mondiale.

Cette reconnaissance explicite du rôle fédérateur de l'UA traduit une conception de la diplomatie où la coordination des positions n'est pas une simple formalité, mais une condition essentielle pour que l'Afrique pèse de tout son poids dans les grandes questions internationales. L'Algérie, fidèle à sa tradition, se pose ainsi en artisan de cette unité plutôt qu'en spectateur.

Ces déclarations s'inscrivent dans une continuité stratégique que l'on ne peut que saluer : celle d'une Algérie qui, sans jamais s'aligner aveuglément, cultive des partenariats diversifiés tout en restant attachée à ses principes de non-ingérence, de respect de la souveraineté des États et de règlement pacifique des différends.

En participant activement à ce Sommet et en y portant la voix de l'Afrique, le président Tebboune confirme que notre pays entend jouer pleinement son rôle de pont entre les continents et d'acteur crédible dans la refondation des équilibres mondiaux.

Une telle posture, exigeante et digne, force le respect et sert l'intérêt national.

L'allocution du président de la République au Sommet Russie-Afrique est à la fois un acte de gratitude envers un partenaire historique et une profession de foi en faveur d'une Afrique unie, souveraine et respectée.

Elle illustre cette diplomatie algérienne faite de fermeté tranquille et d'ouverture maîtrisée, qui refuse l'isolement. À l'heure où le monde se recompose, la voix de l'Algérie, telle qu'elle s'est exprimée à Moscou, est celle d'un pays qui sait où il va et qui entend y conduire l'Afrique avec lui. Il convient de saluer cette constance, gage de crédibilité et d'influence durables.

72E ANNIVERSAIRE DU 1ER NOVEMBRE

Une dynamique de développement à travers les communes d'Oran



Meriem B

La dynamique de développement local s'est poursuivie, jeudi, dans la wilaya d'Oran, où plusieurs infrastructures ont été inaugurées ou mises en service, tandis qu'un nouveau projet scolaire a été lancé. Conduite par le wali, Brahim Ouchene, cette troisième journée d'opérations commémoratives du 1er Novembre a concerné huit interventions, allant du renforcement des réseaux d'alimentation en énergie à l'amélioration des équipements sportifs, en passant par l'eau potable et les infrastructures éducatives.

À Aïn El-Turck, la pose de la première pierre d'un lycée de 1 000 places pédagogiques constitue l'un des principaux projets de cette journée. Prévu au centre-ville, à proximité du CEM Serat Ahmed, le futur établissement sera réalisé dans un délai de onze mois. Sa concrétisation devrait contribuer à atténuer la pression sur les structures scolaires de la région. À cette occasion, le wali a instruit les responsables concernés de veiller au respect des délais impartis. Dans cette même commune, la façade maritime de la plage des Dunes a fait l'objet d'une opération de réaménagement désormais achevée. Réhabilitation des trottoirs, amélioration de

l'éclairage public et installation d'espaces de repos figurent parmi les aménagements destinés à rendre les lieux plus agréables pour les estivants et les visiteurs.

Le raccordement aux réseaux, une priorité

L'amélioration de la couverture énergétique a constitué un autre volet important de cette tournée. À Fellaoucen, dans la commune de Bousfer, 23 familles ont été raccordées au gaz naturel. La Direction de distribution d'Es-senia a réalisé, à cet effet, 275 mètres de réseau, permettant aux foyers concernés de disposer de cette énergie à l'approche de l'hiver. La question de la sécurité domestique a également été abordée à travers une campagne de sensibilisation consacrée aux dangers d'une mauvaise utilisation du gaz. Les recommandations ont notamment porté sur l'entretien des appareils, le contrôle des installations et la nécessité d'assurer une ventilation suffisante des logements pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. À Cap Blanc à Aïn El Kerma, les travaux de raccordement au réseau de transport du gaz naturel ont été officiellement lancés. Le projet prévoit également la réalisation d'une station de détente, avec un délai d'exé-

cution de quatre mois. Le réseau de distribution étant déjà réalisé, l'achèvement de cette opération permettra de franchir une étape supplémentaire vers l'alimentation de la localité.

Le sport et l'eau potable au cœur des réalisations

Le renforcement des infrastructures destinées à la jeunesse s'est traduit par l'inauguration d'une piscine semi-olympique de 25 mètres, baptisée au nom du moudjahid Ben Moussa Mohamed, ainsi que d'une salle omnisports portant le nom du chahid Hocine Kadour. Situés à Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma, ces deux équipements viennent élargir les possibilités de pratique sportive pour les jeunes de la région. Le wali a insisté sur la nécessité d'assurer une exploitation convenable de ces installations, en accordant une attention particulière à leur entretien, à l'hygiène et à la sécurité des usagers. Une exposition des activités de jeunesse, présentant différentes réalisations scientifiques et artistiques, a également figuré au programme de la visite. Dans le même secteur, le quartier des 50 logements RHP, à Aïn El Kerma, a bénéficié de la mise en service de son raccordement électrique, réalisé sur une distance de 482 mètres par les services de Sonelgaz. La tournée s'est achevée au pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, avec la mise en service d'un réservoir d'eau potable de 1 000 mètres cubes, haut de 42 mètres. Cette infrastructure doit améliorer les conditions de distribution de l'eau, notamment la pression nécessaire à l'approvisionnement des étages supérieurs de la cité des 6 000 logements. Ces opérations, engagées dans le cadre des célébrations du 1er Novembre, illustrent la diversité des besoins auxquels répond le programme de développement local : scolarisation, accès aux réseaux essentiels, infrastructures sportives et amélioration des services publics de proximité.

FIÈVRE APHTEUSE

22 000 bovins sous surveillance vétérinaire



Habib Benaouda

L'inspection vétérinaire de la wilaya d'Oran a renforcé son dispositif de vigilance face au risque d'apparition de foyers de fièvre aphteuse. Des sorties de terrain et des campagnes de sensibilisation sont intensifiées auprès des éleveurs afin de prévenir toute éventuelle contamination du cheptel bovin. Ces mesures anticipatives, engagées par la Direction des services agricoles, visent à renforcer la prévention et à mobiliser les professionnels de l'élevage autour des précautions sanitaires indispensables.

Cette vigilance accrue intervient après l'enregistrement de foyers de la maladie dans plusieurs wilayas, notamment à Sétif, Constantine et Jijel. Une situation qui a amené les services vétérinaires d'Oran à renforcer les contrôles et les actions de sensibilisation pour prémunir les exploitations agricoles contre tout risque d'introduction du virus. Selon les données communiquées par l'inspection vétérinaire, aucun foyer confirmé n'a été officiellement signalé à Oran à ce jour. Le dispositif déployé revêt ainsi un caractère essentiellement préventif.

Les campagnes concernent plus de 22 000 têtes bovines réparties à travers les exploitations agricoles et les différentes zones d'élevage de la wilaya. Les vétérinaires sensibilisent les éleveurs à la surveillance régulière de l'état sanitaire des animaux et à la nécessité de signaler sans délai tout symptôme suspect. Ils préconisent également d'éviter les contacts entre troupeaux, de proscrire les rassemblements d'animaux et de limiter le recours aux abreuvoirs, points d'eau et pâturages collectifs, susceptibles de constituer des vecteurs de transmission.

Particulièrement contagieuse, la fièvre aphteuse est une maladie virale qui touche les bovins, les ovins et les caprins. Chez les bovins, elle se manifeste notamment par une forte fièvre, une perte d'appétit, un amaigrissement et une baisse de la production laitière. Des vésicules et des ulcérations peuvent également apparaître sur la langue, les lèvres, le museau, les trayons et entre les ongles, entraînant des difficultés de déplacement et une dégradation de l'état général de l'animal. En cas de suspicion, l'isolement immédiat de l'animal concerné et l'alerte du vétérinaire sont impératifs. La désinfection des étables, des équipements et des moyens de transport, l'élimination sanitaire des matières contaminées ainsi que le respect du programme de vaccination figurent parmi les principales mesures préconisées. La vigilance doit également porter sur les déplacements de personnes et l'introduction de nouveaux animaux dans les exploitations. Par ailleurs, l'assurance agricole constitue un moyen de limiter les conséquences financières d'une éventuelle mortalité. Le Fonds régional d'assurance d'Oran prévoit, selon les conditions contractuelles, des indemnités pouvant atteindre 80 % de la valeur des animaux assurés. Une couverture qui demeure toutefois peu sollicitée par une partie des éleveurs. La protection du cheptel repose désormais sur la vigilance des éleveurs, le suivi vétérinaire et le respect strict des mesures sanitaires, afin de prévenir toute apparition de foyer dans la wilaya.

1ER NOVEMBRE

Près de 6 000 logements seront attribués à Oran

H. Nassira

Près de 6 000 logements, toutes formules confondues, seront attribués à Oran à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération nationale. La cérémonie de remise des décisions d'attribution est prévue ce dimanche à la salle de conférences de la grande mosquée Abdelhamid Ibn Badis. Le logement public locatif arrive en tête avec 2 350 unités, suivi du logement promotionnel aidé (LPA), qui compte près de 2 000 logements. Une opération par-



ticulièrement attendue par les souscripteurs à cette formule destinée aux ménages à revenus moyens.

Au-delà de cette importante distribution, la célébration sera marquée par la mise en service de plusieurs infrastructures. Le wali

d'Oran, Ibrahim Ouchan, a notamment inauguré un réservoir d'eau de 2 000 m³ à Hassi Mefsoukh, destiné à renforcer les capacités de stockage et à améliorer l'alimentation en eau potable de la commune et de ses agglomérations.

À Bir El Djir, l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture a également bénéficié d'une opération d'aménagement comprenant un terrain de sport et des équipements de simulation de navigation maritime. Le programme a, par ailleurs, porté sur l'inauguration d'une salle de soins à El Ayayda, dans la commune d'Aïn El Bia, ainsi que de deux établissements scolaires à Hassi Mefsoukh et Ben Freha. Ces nouvelles structures devraient contribuer à réduire la surcharge des classes et à mettre fin progressivement au système de double vacation.

RÉGULARISATION IMMOBILIÈRE

Les locataires de l'OPGI ont jusqu'au 31 décembre pour acquérir leurs biens

Des réductions sur les prix de cession et des facilités de paiement pour les bénéficiaires



Habib Benaouda

La fin de l'année 2026 marque une échéance importante pour les locataires du parc immobilier public à Oran. Les personnes concernées par le dispositif de cession des logements et des locaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) disposent désormais de quelques semaines pour déposer leurs demandes, le délai ayant été fixé au 31 décembre prochain. Une dernière opportunité pour les locataires initiaux souhaitant acquérir les biens qu'ils occupent et accéder définitivement à la propriété, dans le cadre des mesures de régularisation du patrimoine immobilier public.

Selon des sources proches des services de l'Office, l'opération porte sur les logements publics locatifs ainsi que les locaux à usage professionnel et commercial entrés en exploitation avant le 4 août 2022. Les demandeurs sont tenus de déposer leurs dossiers auprès des

unités de gestion de l'OPGI, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires, notamment celles relatives à la qualité de locataire initial et à la régularisation de leur situation financière vis-à-vis de l'Office.

L'intérêt de cette mesure réside également dans les avantages financiers accordés aux bénéficiaires. Outre les réductions appliquées aux prix de cession, dont le niveau varie selon l'ancienneté du bien et les conditions de son occupation, les intéressés peuvent prétendre à des facilités de paiement, avec la possibilité de s'acquitter des montants dus par tranches, conformément aux dispositions en vigueur.

La date du 4 août 2022 constitue, à ce titre, un critère déterminant. Les locataires concernés doivent donc s'assurer que leur logement ou leur local était effectivement entré en exploitation avant cette échéance et veiller à compléter leurs dossiers ainsi qu'à apurer leurs créances

locatives, afin d'éviter tout blocage dans le traitement de leurs demandes.

Plus de 17 300 dossiers de régularisation acceptés

Cette opération s'inscrit dans un dispositif plus large de régularisation foncière, qui ne se limite pas au patrimoine de l'OPGI. Elle concerne également certains biens appartenant à l'État, aux communes et aux wilayas, notamment les logements sociaux attribués par les collectivités locales avant août 2022. Les bénéficiaires peuvent introduire leurs demandes de cession via la plateforme numérique dédiée ou auprès des inspections des Domaines de l'État. Là aussi, le 31 décembre 2026 constitue la date butoir pour le dépôt des dossiers.

Dans le même temps, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) poursuit la commercialisation de locaux commerciaux et professionnels au sein des nouvelles cités résidentielles, à travers la cession directe ou les enchères publiques. L'objectif est de valoriser les espaces commerciaux intégrés à ces ensembles urbains et de favoriser l'implantation d'activités économiques et de services au profit des habitants.

Sur un autre volet, la mise en conformité des constructions non réglementaires continue de poser problème à Oran, malgré la

prorogation, jusqu'au 31 décembre 2026, des délais prévus par la loi 08-15 relative à la mise en conformité des constructions et à l'achèvement de leur réalisation.

Les données enregistrées dans la wilaya font état de plus de 17 300 dossiers acceptés, contre plus de 9 000 dont l'examen a été reporté. Ces chiffres traduisent l'ampleur des opérations encore en attente et la complexité de leur traitement, confronté à des contraintes administratives, techniques et juridiques, auxquelles s'ajoute la persistance des constructions réalisées en dehors du cadre légal.

Au-delà de la régularisation administrative, l'enjeu est aussi économique et social. L'obtention d'un acte de propriété ou d'un certificat de conformité permet aux propriétaires de disposer pleinement de leurs biens, de les vendre, de les acquérir ou de les valoriser à travers des projets d'investissement. Elle constitue également un levier pour dynamiser l'activité commerciale et favoriser la création d'emplois.

À Oran, les derniers mois de 2026 s'annoncent ainsi décisifs pour des milliers de citoyens concernés par ces différentes procédures. L'enjeu est désormais de profiter des délais accordés pour sortir de l'incertitude juridique et donner enfin un statut légal à des biens occupés ou détenus parfois depuis de longues années.

PRÉSUMÉE UTILISATION DE MOYENS PUBLICS

Le Front El Moustakbal saisit l'ANIE contre le mouvement El Bina

Le parti dénonce l'utilisation présumée d'un véhicule administratif relevant d'une instance élue de wilaya pour des déplacements à caractère partisan et électoral.



Habib Benaouda

La compétition électorale à Oran se double déjà de premières passes d'armes entre formations politiques. Le Front El Moustakbal vient de saisir officiellement la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) d'une plainte contre le mouvement El Bina, dénonçant des soupçons d'utilisation de moyens publics à des fins partisans et électorales. Une affaire qui remet au premier plan la question de la neutralité de l'administration et de l'égalité des chances entre les candidats. Dans sa requête, le parti met en cause un candidat du mouvement El Bina, qui occuperait également une fonction administrative au sein d'une instance élue de wilaya. Il lui reproche d'avoir utilisé un véhicule de service relevant de cette institution pour des déplacements liés, selon lui, à des activités partisans et électorales. Une pratique que le plaignant estime contraire aux règles encadrant le processus électoral, notamment celles imposant une séparation stricte entre les moyens du service public et les activités politiques. Pour étayer ses accusations, le Front El Moustakbal affirme avoir joint à son dossier des photographies faisant état de l'utilisation du véhicule en dehors des horaires officiels de travail. Il évoque également des déplacements récurrents entre le siège de l'institution concernée et celui du bureau de wilaya du parti mis en cause. Des éléments qui, selon le plaignant, justifient l'ouverture de vérifications sur les conditions d'utilisation du véhicule et les éventuelles autorisations ayant encadré ses déplacements. La plainte comporterait également des clichés faisant apparaître le numéro d'immatriculation du véhicule, afin de permettre aux services compétents d'en vérifier l'affectation administrative et de déterminer les circonstances de son utilisation, les personnes transportées ainsi que la nature des déplacements effectués et leur éventuel lien avec des activités électorales. Au-delà du cas dénoncé, c'est le principe même de l'utilisation des ressources publiques dans la compétition politique qui est soulevé. Pour le Front El Moustakbal, de telles pratiques, si elles étaient établies, porteraient atteinte à l'égalité entre les listes concurrentes en procurant un avantage indu à certains candidats. Les moyens matériels et logistiques des institutions publiques étant exclusivement destinés au fonctionnement du service public, ils ne sauraient être mobilisés au profit d'intérêts partisans. La balle est désormais dans le camp de l'ANIE, appelée à examiner les pièces fournies, à vérifier la matérialité des faits dénoncés et à prendre, le cas échéant, les mesures prévues par la réglementation. Les parties concernées devront également pouvoir présenter leurs explications. En attendant les suites réservées à cette plainte, l'affaire remet en lumière une exigence fondamentale : préserver les biens publics de toute instrumentalisation électorale et garantir une compétition où les formations politiques disposent des mêmes conditions de concurrence.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Le FLN d'Oran présent dans les 26 communes et à l'APW

Malgré les divisions internes, le parti efface le revers de 2021 et affiche ses ambitions de reconquête

H. Nassira

La mouhafadha du Front de libération nationale (FLN) d'Oran a officiellement confirmé sa participation aux élections locales du 28 novembre prochain avec des listes dans les 26 communes de la wilaya et à l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Cette qualification intervient après la validation de ses listes par la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à l'issue du remplacement des candidats dont les dossiers avaient été rejetés et de l'épuisement des voies de recours

devant les juridictions administratives.

Le parti a ainsi surmonté l'une des étapes les plus délicates de la préparation du scrutin,

en puisant dans le réservoir de candidatures constitué lors de l'élaboration initiale de ses listes. Cette présence sur l'ensemble du territoire de la wilaya marque un retour en force après le revers des élections locales de 2021, qui avait privé le FLN de participation dans plusieurs grandes collectivités, notamment les communes d'Oran et d'Aïn El Turck, ainsi qu'à l'APW, sur fond de tensions liées à la collecte des signatures.

L'objectif affiché est désormais de reconquérir les présidences perdues et de retrouver son influence dans les assemblées locales.

Ce retour électoral intervient toutefois dans un contexte de turbulences internes, marqué par des divergences persistantes et le boycott des réunions de la mouhafadha par plusieurs cadres mécontents.

La direction locale appelle néanmoins à resserrer les rangs, à renforcer la présence sur le terrain et à renouer le contact avec les citoyens pour aborder le scrutin dans un esprit de solidarité et de mobilisation.

MASCARA

Un nouveau mécanisme de suivi des prix

I. Yacine

Le suivi du marché local à Mascara s'appuiera sur deux indicateurs : l'évolution des prix des produits de large consommation et leur disponibilité dans les points de vente. Le dispositif repose sur une collecte quotidienne des données, actualisées régulièrement, pour suivre les mouvements des marchandises et repérer variations de prix ou perturbations d'approvisionnement.

La démarche prévoit une mise en commun des informations entre les

secteurs du commerce et de l'agriculture et les organismes professionnels concernés, et intègre le suivi du marché régional « Magro Ghriss », à Sidi Abdelmoumen. Cette coordination doit permettre de comparer les données sur l'offre et les prix afin de mieux apprécier la situation des produits de première nécessité. Cette orientation a été examinée jeudi lors d'une réunion présidée par le wali, Fouad Aissi, avec les représentants du commerce intérieur et de la régulation du marché national, de la Chambre de commerce et d'industrie « Béni Chougrane », des

services agricoles et de la direction du marché régional.

Le dispositif prévoit aussi le renforcement des contrôles sur les marchés et dans les commerces, ainsi que des rapports périodiques sur les prix et l'approvisionnement. Les données seront actualisées pour repérer les insuffisances et engager les mesures adaptées. L'objectif : assurer un suivi régulier de la disponibilité des produits de large consommation, tout en veillant à la transparence des transactions et à la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs.

OCTOBRE ROSE

Sensibilisation de proximité contre le cancer du sein

S.I

Le comité du Croissant-Rouge Algérien de Mascara intensifie ses actions de sensibilisation de proximité pour la prévention du cancer du sein dans la wilaya.

Dans le cadre d'« Octobre Rose », les bénévoles des comités communaux organisent des sorties ciblant les zones

urbaines, suburbaines et rurales. Avec les équipes médicales des cliniques mobiles, ils sensibilisent les femmes, notamment en milieu rural, au dépistage précoce et distribuent des dépliants préventifs aux plus de 30 ans. Des séances sont aussi organisées pour les étudiantes de l'université « Mustapha Stambouli » et les résidentes des cités universitaires. Des médecins du

comité suivent les opérations de dépistage et de diagnostic précoce au profit des femmes rurales. La direction de la Santé poursuit de son côté ses activités : caravane de sensibilisation pour les femmes rurales, examens périodiques de dépistage dans les établissements hospitaliers et de proximité, rencontres et journées portes ouvertes dans les structures sanitaires.

SIDI BEL-ABBÈS

Un séminaire sur l'héroïsme des moudjahidine

B.H

Un séminaire historique sur la place des moudjahidine et leurs actes héroïques durant la Guerre de libération a été organisé jeudi à la maison de la culture « Kateb Yacine » par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de Sidi Bel-Abbès, pour le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Le directeur du secteur, Si Tayeb El Habib, a indiqué que cette rencontre, intitulée « La place des moudjahidine et leurs sacrifices pour la libération de la patrie », vise à transmettre les valeurs de sacrifice et de

fidélité aux martyrs aux fonctionnaires et imams, relais auprès des jeunes générations.

Le Dr Mekheli Mohamed, enseignant en histoire à l'université « Djillali Liabès », a souligné que « le combattant algérien n'était pas seulement un soldat, mais portait un projet politique et civilisationnel global visant à recouvrer la souveraineté et la dignité nationale spoliées ». Il a insisté sur la poursuite de la recherche historique et la collecte des témoignages des moudjahidine. Patronné par le wali Kamel Hadji, le séminaire a réuni cadres du secteur, chercheurs et enseignants universitaires.

AÏN TEMOUCHENT

Une école régionale de basket-ball à Beni Saf

H.N

La wilaya d'Aïn Temouchent a déterminé un projet d'école régionale de basket-ball, a annoncé le wali, Mabrouk Ouled Abdennebi, lors de la troisième session ordinaire de l'APW.

Inscrit au programme sectoriel de la direction de la Jeunesse et des

Sports, le projet « constituera une valeur ajoutée aux infrastructures sportives existantes et contribuera au développement du basket-ball », selon le wali. Le DJS, Mohamed Benarbia, a précisé que cette école, prévue sur plus d'un hectare et demi, sera la première du genre dans l'Ouest du pays. Elle comprendra des installations d'hébergement et de restauration, des salles de

préparation physique et des terrains de basket-ball. Les travaux débiteront après le choix du terrain et les études techniques. Le basket-ball connaît un développement notable localement : le Chabab Beni-Saf évolue en Super Division, tandis que le Chabab d'Aïn-Larbâa et le Chabab Aïn Temouchent disputent le championnat de première division nationale.

RELIZANE

Plus de 80 millions de dinars d'aides aux clubs sportifs

N.B

Les autorités de Relizane ont accordé plus de 80 millions de dinars de subventions aux clubs sportifs locaux, en reconnaissance des résultats de la saison 2025-2026. Lors d'une cérémonie jeudi à la Maison de la culture « M'hamed-Issiakhem », 34 équipes et clubs ont été honorés. L'Union de Sidi-M'hamed Benali, promue en deuxième division nationale de football, a reçu 14,5 millions de dinars, le Rapid de Relizane 14,4 millions, le club féminin Afak Relizane 10,5 millions (demi-finaliste de la Coupe d'Algérie féminine) et les Lions de Mazouna 9,8 millions. Wifak Oued-Rhiou, Wifak Djidiouia et Kawkab Yellal ont obtenu 2,2 millions chacune, et le club de handball de Relizane 6,5 millions. D'autres équipes régionales et locales ont aussi été soutenues. Les Lions de Mazouna et l'Union de Sidi-M'hamed Benali ont reçu deux autobus. Plusieurs champions ont été honorés, dont la boxeuse Hanane Guinene Daouadji, le nageur Djelloul Abou Abed, les karatékas Abderrahmane Chiri et Sirine Bouguerine, et Malak Belferaâ (Vovinam Viet Vo Dao).

SAÏDA ET NÂAMA

Le développement local se poursuit dans les communes

R.M

Routes, éclairage public, logement, éducation et télécommunications : les services de la wilaya de Saïda font état de plusieurs projets dans différentes communes. Dans la daïra de Hassasna, le revêtement en bitume de la rue Aoued-Lakhdar est en cours, dans le cadre d'un projet d'aménagement routier inscrit au programme de soutien au développement économique et social de la commune. À Aïn-Sekhouna, une entreprise a été installée pour les travaux de voirie et d'éclairage public à l'entrée de la commune, vers la station thermale. Dans la daïra de Youb, l'assiette devant accueillir 34 logements ruraux groupés au village de Hassi El-Abed a été choisie, et la nouvelle école primaire verra la réalisation de ses infrastructures et de son aménagement extérieur.

À Doui-Thabet, une parcelle a été retenue pour un groupement d'habitations rurales et un marché hebdomadaire à Abdelhadi. À Sidi-Amar (daïra de Sidi-Boubekeur), le raccordement du quartier Hachemaoui Mohamed, ex-« Safala », au réseau de fibre optique se poursuit, et à Moulay-Larbi (daïra d'Aïn-Lahdjar), les travaux d'aménagement de l'oued Ettorba avancent conformément au programme établi. Dans la wilaya de Nâama, la commune d'Aïn-Benkhelil a bénéficié de plusieurs projets de proximité au titre du programme de soutien au développement social et économique de l'année en cours, indique le chef de daïra de Mecheria, Abdelkader Ghobrini, précisant des délais de deux à cinq mois.

Ces opérations comprennent une salle de soins au quartier du 1er-Novembre-1954, l'entretien et le revêtement en bitume de plusieurs routes urbaines, ainsi qu'une piste reliant le chef-lieu à la zone d'El-Karimia. L'aménagement urbain a aussi concerné les quartiers du 19-Mai-1956, du 8-Mai-1945, du moudjahid Amrani Mohamed et le quartier administratif, ainsi que le rond-point à l'entrée de la ville, avec plantations d'arbres et embellissement.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية معسكر - دائرة المحمدية
بلدية المحمدية - مكتب الجمعيات
إنشاء جمعية محلية
طبقاً لأحكام القانون رقم 12/06 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات يعلن الأعضاء المؤسسين التنفيذي عن تأسيس الجمعية المحلية المسماة: "النادي الرياضي الهاوي أميرة الأبروبيك" المحمدية. الأهداف : السهر على الحفاظ على المنشآت والتجهيزات الرياضية الموضوعة تحت تصرفه، توفير الظروف المادية والتنظيمية الضرورية للممارسة الرياضية والمساهمة في التربية المدنية لشباب بلديته واندماجه. مقرها: شارع الأخوة بلعاني، بلدية المحمدية. إسم ولقب الرئيسة: بوقوفة خديجة. تاريخ ومكان الإزدياد: 27 سبتمبر 1981 ستيدية. العنوان: شارع الأخوة بلعاني، المحمدية.

31/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية معسكر - مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة - مكتب الجمعيات
إعلان إسهاري
تجديد الهيئة القيادية لجمعية ولائية
طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، و بناء على مذكرة التعديلات المودعة لدى مصالح، لقد تم تجديد المكتب التنفيذي للجمعية الولائية المسماة: "الجمعية الولائية الثقافية أنوار للثقافة والفنون والتراث". المعتمدة تحت رقم 03 بتاريخ: 09/07/2025. مقرها: بدار الثقافة أي رأس الناصري - معسكر. اسم ولقب الرئيس الجديد: بن مستور دحو. تاريخ ومكان الميلاد: 26/09/1964 معسكر. العنوان: حي 614 مسكن رقم 542 م 8 - معسكر.

31/10/2026

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ بودالية خالد
مؤثق بسيدي بلعباس 02، شارع الشيخ العربي التبسي 06.61.91.54.31

بيع بالمزاد العلني

عملا برخصة التصرف في أموال قاصر صادرة عن رئيس محكمة سيدي بلعباس قسم شؤون الأسرة بتاريخ 06/10/2026، تحت رقم 613/2026 سيشرع يوم 10/11/2026 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في البيع بالمزاد العلني لملك القاصر عثماني أمال فاطمة الزهراء ابنة بسناسل المتمثل في الحقوق العقارية المقدرة 07/24 في الشبايع من ضمن حصص متساوية في الشيوع من قطع أرض فلاحية مخصصة للزراعة مساحتها 02 هكتار 31 ار 43 سار حسب والتي تقع بالمكان المسمى بلعربي ولاية سيدي بلعباس ،بسعر افتتاحي خمسمائة وثلاثة وثمانون ألف دينار جزائري (583.000,00دج)ة. وفقا لدفتر الشروط المعد لهذا الغرض والذي يمكن معاينته كل يوم ابتداء من الساعة الى الساعة الثانية عشرة ظهرا بمكتب التوثيق المذكور أعلاه

المؤثق

31/10/2026

SÉTIF

L'essor du produit cosmétique algérien mis en avant

K.M

Au salon national de l'industrie cosmétique (Cosmenex Expo), qui se poursuit jusqu'au 31 octobre, les exposants ont salué les progrès du produit algérien en matière de qualité et de diversification.

« Le marché algérien a connu ces dernières années une dynamique croissante avec l'éclosion de plusieurs entreprises » qui diversifient leurs produits pour répondre aux besoins du consommateur, a souligné

Bouchera Boukehil, représentante d'une startup de Constantine spécialisée dans les soins corporels.

Pour elle, le développement du secteur « passe par l'investissement continu dans l'amélioration de la qualité, la diversification et les procédés de production ». Nabil Refas, propriétaire d'une société de parfums et produits d'esthétique à Sétif, estime que l'évolution du produit national « ouvre des perspectives prometteuses à l'exportation ».

Chayma Medjdoub, d'une société de

fauteuils pour salons de coiffure à El Eulma, relève que la forte demande sur le produit local reflète la confiance des clients dans sa qualité et sa capacité à rivaliser avec les produits d'importation.

Pour Zoubir Manaa, responsable de la qualité au Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage, « les entreprises qui investissent plus dans l'amélioration de la qualité sont plus aptes à gagner la confiance du consommateur ».

Organisé par Sogex Expo, le salon réunit 60 exposants de plusieurs wilayas.

CONSTANTINE

Diagnostic précoce et prise en charge des pathologies neurologiques en débat

K.L

Le diagnostic précoce et la prise en charge des pathologies neurologiques ont été au centre d'un congrès international de neuro-pédiatrie, organisé jeudi à Constantine en présence de spécialistes algériens et étrangers. Le Dr Ahmed Aliouèche, président de l'Association des

neurologues libéraux de l'Est, a souligné l'importance de détecter ces pathologies le plus tôt possible pour limiter les complications. Le Pr Nadia Toubal, du CHU d'Annaba, a insisté sur la nécessité de consulter rapidement dès l'apparition de signes inhabituels (troubles de la vision, de l'équilibre, difficultés motrices).

Le Pr Hassan Hosni, de l'Université du

Caire, a abordé le diagnostic rapide des pathologies résistantes aux traitements, avec les examens spécialisés et, si nécessaire, la chirurgie.

Le Pr Sébastien Richard (Université de Lorraine, France) a présenté les progrès des traitements des accidents vasculaires cérébraux. Plus de 300 participants ont pris part à cette 19e édition.

HABITAT

Logement et santé au programme du 72e anniversaire

K.L

Dans le cadre du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution, le wali Kamel Eddine Karbouche a posé la première pierre de 200 logements publics locatifs à Ali Mendjeli (100 à l'UV 15 et 100 à l'UV 17) et inauguré 150 logements promotionnels aidés dans l'extension ouest de la même circonscription.

Dans la santé, il a inauguré une salle de soins au quartier du 5-Juillet et une polyclinique au pôle des 4.000 logements, à Aïn Abid, après réhabilitation. Le wali a affirmé que ces projets témoignent des efforts continus de l'État pour améliorer le cadre de vie et renforcer les infrastructures publiques, annonçant la distribution prochaine de plus de 2.000 logements toutes formules. Le programme commémoratif se poursuivra dans les communes avec conférences historiques, expositions, visites de sites historiques et hommages aux moudjahidine et aux familles de martyrs.



BATNA

Mise en service du nouveau siège de la BMPJ 2

B.N

Le contrôleur général Abdelkrim Ouabri, directeur régional de la Sûreté nationale de l'Est, représentant le DGSN, a présidé jeudi à Oued Chaaba la mise en service du nouveau siège de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ 2), en présence du wali Youcef Bechlaoui et des autorités locales. Le chef de la sûreté

de wilaya, le contrôleur Rabah Benyazar, a indiqué que cette structure « opérationnelle nouvelle » a été réalisée selon « des critères techniques modernes », son emplacement tenant compte de l'extension urbaine de Batna.

Cette mise en service s'inscrit dans le programme de la DGSN visant le renforcement de la couverture sécuritaire et l'amélioration des services policiers.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 300 millions de dinars pour 61 établissements scolaires

S.R

Une enveloppe de 306 millions de dinars a été allouée à l'aménagement et à la réhabilitation de 61 établissements scolaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi, selon la direction de l'éducation.

Le chef du service de la programmation

et du suivi, Hichem Berrehaïl, a précisé que ces travaux, financés au titre des programmes sectoriels 2026, concerneront 46 CEM et 15 lycées.

Leur lancement est prévu début 2027 pour une livraison la même année, et portera en particulier sur la réfection de l'étanchéité et des systèmes de chauffage. Une

autre enveloppe de 20 millions de dinars, issue du budget de la wilaya, sera répartie pour des travaux dans plusieurs centres de correction des examens à Aïn M'lila, Aïn Beida et Oum El Bouaghi.

Un projet de CEM pour 840 élèves dans la cité El Djebel a également été récemment lancé.

ANNABA

300 spécialistes aux 4es journées de gynécologie obstétrique

N.H

Les 4es journées scientifiques de gynécologie obstétrique, organisées par le service de gynécologie du CHU Ibn Rochd d'Annaba, se sont ouvertes jeudi sous le slogan « Évolutions, innovations et pratiques d'aujourd'hui pour la santé de demain », avec 300 spécialistes du pays et de l'étranger. Le wali Abdelkrim Lamouri a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation pour la formation médicale continue, l'échange d'expériences et l'amélioration de la prise en charge des patients. Le directeur de la santé, Kamel Chekay, a souligné le rôle de la formation continue dans l'amélioration des performances des établissements et de la qualité des soins. La Pr Wafa Ketali, chef du service de gynécologie obstétrique du CHU, a indiqué que le programme de deux jours comporte plusieurs séances thématiques : cancers gynécologiques, grossesses à haut risque, endocrinologie et médecine de la reproduction, ainsi que des ateliers sur l'hystéroscopie.

SKIKDA

Nouvelles structures de santé et équipements pour Tamalous

R.R

La daïra de Tamalous (ouest de Skikda) a bénéficié de nouvelles structures de santé et d'équipements médicaux, selon le directeur de la Santé et de la Population, Larbi Zerouki, qui précise que l'opération s'inscrit dans le rapprochement des services de santé du citoyen.

L'Etablissement public hospitalier de Tamalous a été doté d'un scanner financé par le budget de la wilaya, d'équipements de réanimation et d'une salle d'opérations supplémentaire, afin de renforcer la capacité d'accueil et de réduire les délais d'attente, notamment en chirurgie. Une structure de garde a également été ouverte à la polyclinique de Tamalous.

KHENCHELA

Mise en service de l'AEP de Bouhmama depuis le barrage de Taghrist

Y.B

Le projet d'alimentation en eau potable des communes de la daïra de Bouhmama depuis le barrage de Taghrist a été mis en service jeudi sous la supervision du wali, Salim Harizi. Il concerne Bouhmama, Yabous, Chelia et M'sara. Le directeur de l'hydraulique, Rachid Benachour, a précisé que le projet a nécessité un investissement public de 3,3 milliards de dinars et englobe 4 stations de pompage, 7 réservoirs et 98.000 mètres linéaires de conduites. Cette mise en service, effectuée à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution, améliore notablement l'AEP des habitants des quatre communes, notamment en saison estivale.

OUARGLA

Plus de 200 jeunes à une rencontre sur l'astronomie et l'espace

N.B

Plus de 200 jeunes de différentes wilayas participent à la 1re rencontre du laboratoire national des activités d'astronomie, ouverte jeudi à Ouargla.

Lancée par Hicham Rayan, directeur central au ministère de la Jeunesse, en présence des autorités locales, la manifestation vise à promouvoir la culture scientifique en as-

tronomie et espace en milieu juvénile. Elle regroupe des adhérents de clubs d'astronomie, d'établissements de jeunes et du mouvement associatif, selon la chargée de la gestion de la DJS, Aïssa Benbrahim. La rencontre ambitionne aussi de découvrir de jeunes talents, d'encourager l'innovation et la recherche, d'initier aux instruments modernes d'observation et de développer les compétences en astrophotographie. Au programme : ex-

positions des clubs, ateliers d'initiation, communications scientifiques et activités d'observation, ainsi qu'un circuit touristique au lac de Hassi-Benabdallah et une participation aux festivités du 72e anniversaire de la Révolution.

La manifestation (29 octobre-1er novembre) est initiée avec la DJS, l'Office des établissements de jeunes et la ligue des activités scientifiques et techniques.

PROTOMARKET 2-2026

L'incubateur accompagne les lauréats

N.B

L'incubateur universitaire d'Ouargla a lancé la phase de concrétisation pour les étudiants lauréats du défi national du prototype commercialisable ProtoMarket 2-2026, lors d'une première rencontre de cadrage. Cette réunion marque le coup d'envoi du parcours d'accompagnement et de suivi, pensé pour transformer l'innovation académique en solutions prêtes pour le mar-

ché. Elle a permis d'exposer les axes de la collaboration : mémorandum des engagements, charte du défi et responsabilités de chaque équipe, mentorat, tutorat, orientation technique et stratégique, et feuille de route du projet, de l'idée au produit final.

L'incubateur offre ainsi un soutien rapproché aux talents universitaires, avec l'ambition de doter les jeunes créateurs des outils pour concrétiser leurs visions et réussir sur le marché.

HABITAT

Quelque 2.000 logements publics locatifs en réalisation

N.B

Quelque 2.000 logements publics locatifs (LPL) sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya d'Ouargla, selon l'OPGI. La commune de Ouargla réalise 1.100 unités accompagnées

de commerces, d'aires de stationnement, d'espaces verts et d'aires de jeux. Un projet de 500 unités est en chantier à Bekrat (Aïn-Beïda), avec espaces verts, aires de jeux et parkings. À Rouissat, 200 logements sont en construction à El-Hadeb, auxquels s'ajoutent 100 à Sidi-Khouiled et 50

dans chacune des communes de Hassi-Benabdallah et N'goussa. L'OPGI annonce la remise des clés d'un millier de LPL dans les prochains jours. Ces projets visent à répondre à la demande de logements et à accompagner l'expansion urbaine de la wilaya.

IN-SALAH

Plus de 200 hectares consacrés à la pomme de terre

O.S

Une superficie de plus de 200 hectares a été consacrée dans la wilaya d'In-Salah à la culture de la pomme de terre, selon la Chambre de l'agriculture. Cette activité est favorisée par l'approvisionnement des agriculteurs en semences, intrants, outils et matériels (tracteurs, charrues, se-



moirs), a indiqué le secrétaire général de la Chambre, Othmane Rahmani.

Des crédits sans intérêts, plafonnés à 150 millions DA, sont accordés par les

banques (BADR, CPA, BDL) pour la réalisation de chambres froides, afin de permettre aux producteurs de stocker leurs récoltes, préserver la qualité du produit et contribuer à la stabilité des prix. Ces efforts d'appui doivent contribuer au développement durable de la filière et à l'amélioration des conditions de commercialisation pour couvrir les besoins locaux.

BISKRA

La campagne travaux-semailles sur plus de 29.000 hectares

F.B

La campagne travaux-semailles de la saison 2026-2027 a été lancée jeudi dans une exploitation agricole de Biskra, en présence du wali Abdelkrim Batioui, sur une su-

perficie totale de plus de 29.000 hectares à emblaver de céréales. Selon le directeur des services agricoles, Habib Bousri, les champs se répartissent en 10.000 hectares de blé dur, 13.000 hectares d'orge et plus de 6.000 hectares de blé tendre. Il est escompté un rendement de 29 à 32 quintaux par hectare, pour une production totale

attendue de plus de 700.000 quintaux. Le wali a insisté sur « l'importance de la synergie des efforts pour accroître la productivité », le « respect de l'itinéraire technique » et « l'implication de tous les acteurs du secteur », la culture des céréales constituant « une priorité dès qu'elle contribue à assurer la sécurité alimentaire ».

TOUGGOURT

Plus de 1.660 foyers raccordés au gaz naturel

B.H

Quelque 1.665 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Tougourt, selon la direction de wilaya de Sonelgaz. L'opération, dont la mise en service a été supervisée par les autorités de la wilaya à l'occasion du 72e anniversaire de la Révolution, a concerné 1.299 familles à Tougourt et 366 à Mégarine, via un réseau de 17 km.

Dans le cadre des mêmes festivités, quatre exploitations agricoles de la daïra de Mégarine ont été raccordées à l'électricité. Le programme d'électrification agricole a permis à ce jour de raccorder plus de 458 exploitations.

M'SILA

Clôture du Salon national des produits locaux de la femme au foyer

K.H

Le Salon national des produits locaux de la femme au foyer s'est clôturé jeudi soir à la maison de l'artisanat de M'sila, après cinq jours organisés par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) avec la direction du tourisme et de l'artisanat. La cérémonie a distingué les artisans participants et les partenaires.

Le directeur de la CAM, Brahim Ben Jabou, a qualifié cette édition de « réussie », soulignant qu'elle a attiré un grand nombre de visiteurs venus découvrir les métiers exercés par la femme algérienne (cuisine, couture, tissage, cosmétiques). Il a indiqué que l'événement a constitué une opportunité de commercialisation et d'ouverture de coopérations avec commerçants, fournisseurs et organismes de soutien aux petits projets. Pour l'artisane Sabah Salama, de Boussaâda, « ce genre de manifestations renforce les compétences de la femme, soutient ses talents domestiques et contribue à les transformer en projets productifs et en sources de revenus ». Fayrouz Soudani, de Mila, estime que l'événement « renforce l'autonomisation économique de la femme, encourage son esprit d'entreprise et préserve le patrimoine culturel et l'artisanat traditionnel ». Ouvert le 25 octobre avec 70 artisans de 15 wilayas, le salon a été marqué par l'exposition de produits traditionnels et une conférence intitulée « Soutien et accompagnement de la femme au foyer : entre réalité et espoir ».

AFLOU

Un atelier sur la création de startups au profit des étudiants

S.T

Le centre universitaire « Cherif Bouchoucha » d'Aflou a organisé jeudi un atelier interactif sur les mécanismes de création de startups et l'obtention de brevets d'invention.

Tenue à l'incubateur universitaire, la rencontre a réuni de nombreux étudiants, notamment de 3e année Licence et 2e année Master, et a permis de présenter les dispositions de l'arrêté ministériel 1275, modifié et complété par l'arrêté 008, relatif au mécanisme « un diplôme, une startup », a indiqué la directrice de l'incubateur, Bahia Lafer. L'atelier a été ponctué de conseils illustrés par des supports visuels et d'échanges avec les participants. Il a aussi été l'occasion d'inciter les étudiants à s'inscrire en ligne auprès de l'incubateur pour l'année universitaire 2026-2027, afin de bénéficier de ses activités d'accompagnement et de formation.

SILA 2026

La culture, l'histoire et la mémoire au cœur de la programmation



R. C

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture du programme culturel de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Organisée à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, cette édition accueille le Royaume d'Arabie saoudite en qualité d'invité d'honneur.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue au nouveau stand « Palestine », au Palais des expositions des Pins maritimes, en présence de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al-Bussairi, du directeur général de la Commission saoudienne de la littérature, de l'édition et de la traduction,

relevant du ministère saoudien de la Culture, Abdullatif Al-Wasel, ainsi que des membres de la délégation saoudienne, de personnalités culturelles et d'éditeurs algériens et étrangers.

À cette occasion, Malika Bendouda a souligné sa volonté de proposer un programme culturel riche et diversifié, couvrant plusieurs domaines, avec une attention particulière accordée à l'histoire et à la mémoire, qu'elle considère comme des repères essentiels pour comprendre le présent et envisager l'avenir.

La ministre a également rappelé la dimension symbolique de cette édition, organisée à une période marquée par la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, une date profondément ancrée dans la mémoire collective nationale.

Évoquant la participation africaine, elle a

indiqué qu'une attention particulière avait été accordée cette année à l'espace « Esprit du Panaf ». Celui-ci accueillera des écrivains et des penseurs africains appelés à échanger sur la situation actuelle du continent et les perspectives d'avenir de ses peuples. Cette initiative s'inscrit, selon la ministre, dans la reconnaissance de la profondeur africaine de l'Algérie et de son engagement en faveur des causes de libération.

L'Arabie saoudite, invitée d'honneur de cette édition

Concernant la participation du Royaume d'Arabie saoudite, Malika Bendouda a expliqué que ce choix permettra aux visiteurs de découvrir la richesse de la culture saoudienne à travers la présence de grandes figures de la pensée et de la création, ainsi que la mise en valeur des coutumes, traditions et arts du Royaume dans les espaces du Salon et sur les places de la capitale.

Elle a également estimé que cette participation représente une occasion de renforcer les échanges culturels et de développer des actions communes, compte tenu des relations fraternelles solides unissant les deux pays.

La ministre est par ailleurs revenue sur les particularités de cette édition, notamment la réalisation d'un nouveau pavillon. Elle a souligné que cette infrastructure témoigne de l'importance accordée par l'État à l'amélioration des conditions d'organisation des grandes manifestations culturelles, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde, a-t-elle relevé, une attention particulière au secteur de la culture et aux moyens nécessaires à son développement.

Elle a rappelé, dans ce contexte, que le

Salon international du livre d'Alger demeure un rendez-vous culturel majeur, attirant des visiteurs de toutes les régions du pays ainsi que des éditeurs venus de plusieurs pays du monde.

De son côté, Abdullatif Al-Wasel, directeur général de la Commission saoudienne de la littérature, de l'édition et de la traduction et chef de la délégation participante, a considéré que la désignation de l'Arabie saoudite comme invitée d'honneur illustre la solidité des liens fraternels entre les deux pays.

Il a souligné que cette participation permettra de faire connaître au public algérien la diversité de la culture saoudienne ancestrale, tout en contribuant au renforcement des échanges culturels bilatéraux.

Le livre, un espace de créativité et d'échanges

Pour sa part, le commissaire du Salon, Mohamed Iguer, a mis en avant la portée culturelle de cette manifestation, estimant que son programme ne se limite pas à une succession de rencontres, de conférences et de débats. Il a expliqué que les activités proposées constituent également une célébration de la créativité et du renouveau portés par le livre, qu'il considère comme un compagnon essentiel dans le parcours de connaissance de l'être humain, mais aussi comme un moyen de rapprochement entre les sociétés et une ouverture sur l'avenir.

Organisée du 28 octobre au 7 novembre sous le slogan « Demain entre les pages d'un livre », la 29e édition du SILA réunit 1 567 maisons d'édition issues de 51 pays, parmi lesquelles 350 maisons d'édition algériennes. Au total, près de 300 000 titres sont proposés dans le cadre de cette manifestation.

THÉÂTRE SCOLAIRE

Une scène nationale pour révéler les talents de demain

R. C

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé, jeudi à Mostaganem, la transformation du Festival national du théâtre scolaire en un concours national consacré au quatrième art dans les établissements scolaires. Cette annonce a été faite à l'occasion de l'ouverture de la 29e édition du Festival, organisée au théâtre Ould-Abderrahmane-Kaki.

Lors de son intervention, le ministre a précisé que ce concours national se déroulera sous le slogan « Le théâtre, éducation, citoyenneté et créativité », une devise qui traduit les objectifs éducatifs, culturels et artistiques assignés à cette manifestation.

Mohamed Seghir Saâdaoui a expliqué que ce rendez-vous dépasse la simple dimension festive et compétitive pour mettre en évidence la place centrale de l'être humain dans le projet éducatif. Il a insisté sur la nécessité de faire de l'école algérienne un espace d'acquisition des connaissances, de transmission des valeurs nationales et de découverte des talents, tout en favorisant l'expression artistique et la créativité des élèves.

Dans ce contexte, le ministre a souligné que la culture constitue une composante essentielle du processus éducatif et de formation. Elle contribue, selon lui, à l'épanouissement de générations conscientes, dotées d'une personnalité équilibrée, capables

de s'exprimer librement, attachées à leur identité et disposées à participer activement au développement de la société.

L'enseignement artistique au cœur des orientations éducatives

Le ministre est également revenu sur l'intérêt accordé au développement de l'enseignement artistique par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a rappelé les décisions stratégiques prises dans ce domaine, notamment la création d'une filière artistique dans l'enseignement secondaire et l'instauration d'un baccalauréat artistique.

À ce propos, Mohamed Seghir Saâdaoui a indiqué que la création d'un lycée des arts répond à la volonté de combler les insuffisances culturelles et artistiques chez les jeunes générations, de consolider les fondements de la culture nationale face aux défis intellectuels et culturels, mais aussi de favoriser l'ouverture sur les autres cultures.

Il a précisé que cette orientation repose sur les références culturelles et l'authenticité algériennes, tout en mobilisant des experts et des enseignants spécialisés afin de garantir une formation académique de haut niveau et de permettre aux jeunes talents d'accéder au professionnalisme.

Le ministre a également évoqué le renforcement de l'éducation artistique à tous les cycles d'enseignement, ainsi que la relance des



manifestations et des concours culturels scolaires.

Il a affirmé que l'investissement dans l'école représente un investissement dans l'avenir du pays, tandis que la promotion de la culture et des arts contribue au développement de la pensée, de la sensibilité, du goût et de la créativité.

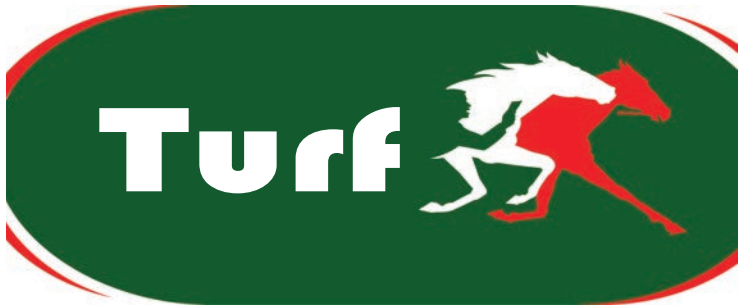
Selon lui, la complémentarité entre l'éducation et la culture constitue un fondement essentiel pour former une personnalité algérienne attachée aux valeurs nationales, ouverte au savoir, capable de s'adapter aux transformations et de contribuer à la

construction de l'avenir.

18 troupes théâtrales en compétition

Placée sous le slogan « Une patrie qui s'exprime », la 29e édition du Festival national du théâtre scolaire rassemble 18 troupes théâtrales représentant 19 wilayas du pays.

Selon les organisateurs, les troupes participantes sont en lice pour les différents prix de cette compétition nationale, dont les activités se poursuivront jusqu'au 31 octobre.



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 215

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - CHALHANI

O. CHEBBAH 58 kg
22-09-2025 1.300 m 11ème
SH. BENYETTOU 56 kg 17 pts
27-09-2025 1.200 m 11ème
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts
20-09-2026 1.000 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
07-10-2026 1.200 m 6ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Il est à retenir en priorité dans ce genre de course avec Chebbah.
Conclusion : Une priorité.

2 - BARBAROUS

B. BERRAH 57 kg
06-05-2026 1.200 m 6ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 6ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 4ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 13ème
B. BERRAH 56 kg 13 pts
07-10-2026 1.200 m 9ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

3 - IZDIHAR DAYEM

Y. MOUISSI 56 kg
07-03-2026 1.200 m 5ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 15ème
SF. BOUHOUC 54 kg 16 pts
08-07-2026 1.000 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 11 pts
13-07-2026 1.200 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 11 pts
07-10-2026 1.200 m 8ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances.
Conclusion : Une possibilité.

4 - LOKIS

M. BOUCHAMA 56 kg
15-04-2026 1.300 m 14ème
M. BOUCHAMA 57 kg 16 pts
25-04-2026 1.100 m 2ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 8ème
M. BOUCHAMA 56 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 8ème
M. BOUCHAMA 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 7ème
M. BOUCHAMA 56 kg 12 pts
Ses récentes tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

5 - JOUHARAT HODNA

MS. AIDA 56 kg
25-01-2026 1.300 m 11ème
CH. ATALLAH 55 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 6ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
22-02-2026 1.200 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
02-03-2026 1.200 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 56 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

6 - FARIDIX

JJ/ S. ATALLAH 55,5 kg
13-09-2026 1.300 m 3ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 8ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 9ème
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 3ème
A. LACHI 56 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 8ème
Y. MOUISSI 54 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit malgré son changement de monte.
Conclusion : A revoir.

7 - KIRSSADA

CH. ATALLAH 55 kg
28-12-2025 1.100 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 55 kg 18 pts
31-01-2026 1.400 m 5ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.400 m 2ème
A. HEBRI 55 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 7ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
21-10-2026 1.000 m 3ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

8 - BOUAA

A. LAGHOUAG 55 kg
15-04-2026 1.300 m retiré
T. LAZREG 54 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 8ème
T. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 8ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 10ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement

Départ de la première course à 16h - Prix: Zenatia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
Y. TEDJANI	1 CHALHANI	O. CHEBBAH	58	9	PROPRIETAIRE
A. BERRAH	2 BARBAROUS	B. BERRAH	57	8	B. BERRAH
S. BERRAH	3 IZDIHAR DAYEM	Y. MOUISSI	56	10	PROPRIETAIRE
Y. BOUCHAMA	4 LOKIS	M. BOUCHAMA	56	13	A. DJEBBAR
H. AISSANI	5 JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	56	3	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	6 FARIDIX	JJ/ S. ATALLAH	55.5	12	PROPRIETAIRE
AEK. AOUD	7 KIRSSADA	CH. ATALLAH	55	2	B. LAHMICI
AD. LAGHOUAG	8 BOUAA (0)	A. LAGHOUAG	55	7	PROPRIETAIRE
A. LEHAS	9 AARJOUNA	S. BENYETTOU	55	14	A. HEBRI
N. BOUCHELAGH.	10 NASR WATEN (0)	T. LAZREG	55	6	MED. HAMIDI
AB. LOUNISSI	11 NEDJM EL FETH (0)	AB. AIDA	57	4	H. FERHAT
T. KHESSAM	12 MAGDALENA	A. HADDOUCHE	54	11	M. ZAABOUB
M. ZAABOUB	13 JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	54	15	PROPRIETAIRE
D. LEMMADI	14 IMEN LAKRAD	T. ALI OUAR	54	5	MED. HAMIDI
A. AOUSSAT	15 AMIR JAME (0)	AB. ATALLAH	54	1	PROPRIETAIRE

nulles avec Laghouat.

Conclusion : A revoir.

9 - AARJOUNA

S. BENYETTOU 55 kg
26-11-2025 1.700 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 7ème
A. HEBRI 54 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 4ème
A. HEBRI 54 kg 13 pts
09-09-2026 1.000 m 5ème
A. HEBRI 55 kg 14 pts
23-09-2026 1.300 m 5ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Ses bonnes personnes lui donnent une chance logique sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

10 - NASR WATEN

T. LAZREG 55 kg
29-04-2026 1.700 m 9ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 11ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 5ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 12ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 7ème
A. HEBRI 53 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien influencer ses chances.
Conclusion : Une possibilité.

11 - NEDJM EL FETH

AB. AIDA 57 kg
07-03-2026 1.200 m 1er 1'10"
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 6ème

AB. AIDA 55 kg 12 pts

17-10-2026 1.000 m 3ème

AB. AIDA 57 kg 12 pts

28-10-2026 1.300 m 6ème

AB. AIDA 55 kg 12 pts

Le parcours du jour lui convient pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

12 - MAGDALENA

A. HADDOUCHE 54 kg
14-01-2026 1.500 m 11ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
21-01-2026 1.300 m 4ème
B. BERRAH 55 kg 14 pts
18-02-2026 1.500 m 7ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 10ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 10ème
B. BERRAH 55 kg 14 pts
Elle ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

13 - JEMAAT EL KHEIR

A. HAMIDI 54 kg
20-08-2026 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 5ème
A. HAMIDI 54 kg 13 pts
03-09-2026 1.200 m 3ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 12ème
O. CHEBBAH 54 kg 13 pts
30-09-2026 1.600 m retirée
M. HARECHE 51 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.
Conclusion : A revoir.

14 - IMEN LAKRAD

T. ALI OUAR 54 kg

03-09-2026 1.200 m 8ème

Y. LOUCIFI 55 kg 12 pts

09-09-2026 1.000 m 14ème

Y. LOUCIFI 55 kg 14 pts

27-09-2026 1.100 m 6ème

A. HEBRI 56 kg 14 pts

02-10-2026 1.100 m 6ème

Y. MOUISSI 55 kg 12 pts

21-10-2026 1.000 m 5ème

MS. AIDA 53 kg 12 pts

Elle aura une chance pour prétendre à un accessit dans cette épreuve.

Conclusion : Une possibilité.

15 - AMIR JAME

AB. ATALLAH 54 kg
12-02-2026 1.500 m 9ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 9ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m 6ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 3ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
23-09-2026 1.300 m 7ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
Le changement de monte lui convient pour effacer son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome du Caroubier
Jeudi 29/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
5 - 6 - 1 - 4 - 2 / R. 11
QUARTE
G: 400 DA P: 40 DA T: 20 DA
QUINTE
G: 2.000 DA P: 50 DA Q: 25 DA

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome d'El-Eulma
Vendredi 30/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
9 - 8 - 12 - 7 - 6 / R. 2
QUARTE
G: 2.000 DA P: 200 DA T: 100 DA
QUINTE
G: 17.220 DA P: 35 DA Q: 15 DA

PRONOSTICS

PARI TIERCE

7 - 11 - 5 - 9
Possibilités: 8 - 1
Champ F : 7 - 11 - X
Champ F : 7 - X - 5
Champ F : X - 11 - 5
7 - 5 - 11 9 - 15

PARI QUARTE

7 - 11 - 5 - 9 - 15
Possibilités: 1 - 3
Champ F : 7 - 11 - 5 - X
Champ F : 7 - 11 - X - 9
Champ D : 7 - 11 - X - X
7 - 5 - 11 - 9 - 15 - 3

PARI QUINTE

7 - 11 - 5 - 9 - 15 - 1
Possibilités: 3 - 14
Champ F : 7 - 11 - 5 - 9 - X
Champ F : 7 - 11 - 5 - X - 15
Champ D : 7 - 11 - 5 - X - X
7 - 5 - 11 - 9 - 15 - 3 - 14

